

TROISIEME PARTIE

ARTICULATION DU CADRE BATI

ET DU CADRE SOCIAL A TRES CLOITRES

## INTRODUCTION

Très Cloîtres est aujourd'hui un quartier ancien insalubre, ouvrier, étranger maghrébin avec une image de marque très forte puisqu'idéologiquement, il est perçu comme hors de la ville bien qu'au centre de Grenoble.

Frappé de la marque "sous prolétaires Algériens", le quartier va s'inscrire dans l'agglomération comme espace de relégation et de ségrégation sociale. Le Dauphiné Libéré, sensible à "l'invasion arabe", parle de "Médina" et, rapportant la décision municipale d'engager un processus de restauration, annonce que "c'est l'heure de la salubrité publique et d'une réhabilitation cette fois (aussi) toute morale"... Un autre journal, qui s'embarrasse encore moins de finesse dans l'analyse, qualifie Très Cloîtres de "cancer dans la ville". Nous ne sommes plus au stade de la ville industrielle naissante où les ouvriers, et toute la population chassée des campagnes, "campait aux portes de la ville", (Marx), cette fois, "les barbares sont dans nos murs".

Les clientes du salon de coiffure (aujourd'hui fermé) de la rue Très Cloîtres le savaient bien. Elles se faisaient accompagner en voiture et téléphonaient ensuite pour qu'on revienne les chercher. Les employées de la Cité Administrative voisine se réfèrent à la même image quand elles préfèrent effectuer un détour plutôt que de traverser la rue à pied.

Notre question est alors celle-ci : pourquoi un tel quartier, pourquoi l'existence de contraste entre la richesse, l'opulence des "trois tours", de "la Mutualité", de "Grenette" (1) et la misère et la relégation de Très Cloîtres.

---

(1) quartiers riches voisins de Très Cloîtres

Très Cloîtres peut-il être considéré comme "le produit d'une société qui n'a pas encore trouvé son équilibre, le fruit d'une crise d'un monde paysan venu à la ville et exposé au drame de l'insertion dans une société capitaliste en formation" (1) ou bien ne faut-il pas considérer Très Cloîtres comme un élément structurel essentiel au fonctionnement de la ville capitaliste, "un élément irréductible de l'Accumulation Capitaliste" (2).

Nous aborderons cette question très générale de la façon suivante :

Dans une première partie nous situerons le développement économique de l'agglomération grenobloise par rapport au développement de la région.

Dans une seconde partie descriptive, nous présenterons le type du parc immobilier et la population habitant Très Cloîtres d'un point de vue démographique et économique en essayant de dégager pour les principaux éléments ce qui fait la spécificité du quartier très Cloîtres.

Dans une troisième partie nous essaierons de voir en quoi le quartier Très Cloîtres est un pôle satellisé de la structure économique globale, ceci à partir de l'étude des groupes sociaux habitant Très Cloîtres, à partir des rapports des habitants avec le bien logement et à partir de l'étude de la position structurelle des travailleurs algériens de Très Cloîtres dans la production et de celle de la centralité comme structure spécifique de reproduction.

---

(1) Espaces et Société n° 5 - Franco Ferrarotti "Rome, capitale à la périphérie"  
p. 32

(2) Franco Ferrarotti, idem p. 33

CHAPITRE 1

L'ESPACE ECONOMIQUE GRENOBLOIS

Il nous semble indispensable d'aborder l'étude socio-économique du quartier Très Cloîtres par l'examen de la structure économique locale, car pour saisir les activités économiques du quartier et de ses habitants il importe de les resituer dans un ensemble plus vaste, c'est-à-dire dans le cadre de l'agglomération grenobloise et de sa région. Ce sont en effet les modifications qui se développent au niveau de cet ensemble et les mécanismes par lesquels elles s'opèrent, qui déterminent le type d'insertion de chacun de ses éléments - ici le quartier Très Cloîtres - dans l'espace économique.

## 1 - L'INEGALITE DE DEVELOPPEMENT ENTRE GRENOBLE ET SA REGION

L'Isère s'organise autour d'un pôle central, l'agglomération grenobloise, qui représente environ la moitié des emplois disponibles dans le département. L'évolution de l'emploi par branche d'activité économique (tableau I) et de la population active par C. S. P. (tableau II) marque l'importance des transformations opérées entre 1962 et 1968. Toutefois, le niveau d'agrégation masque les mutations et les déplacements entre les secteurs, ainsi qu'en témoigne la déglobalisation de la branche des industries de transformation : à un solde très faiblement positif (+ 435) correspondent des créations d'emplois dans les industries mécaniques (+1094), électriques (+ 1761) et chimiques (+2220) et des disparitions d'emplois dans les industries textiles (- 3561) et dans les cuirs et peaux (- 942).

Une étude de l'ASSEDIC a classé l'industrie iséroise en trois grandes catégories : les industries récessives, modérément processives et fortement processives (1). Sur la période 1962-1967, elle calcule que les premières ont perdu 6 300 emplois, les textiles étant à l'origine de la décroissance, les secondes en ont gagné 2 600, et les dernières 13 000, ce qui représente pour cette catégorie une croissance moyenne annuelle de plus de 5, 2 %.

---

(1) La composition de ces trois groupes telle qu'elle est donnée par l'ASSEDIC est la suivante :

Industries moyennement processives : papier, carton, chaussure, ind. alimentaire  
annexe des textiles, articles métallurgiques

Industries fortement processives : chaux, ciments, transformation des matières  
plastiques, polygraphies, articles de sport, mécaniques  
machines, chimie, constructions électriques

Industries récessives : textiles, ameublement, transformation des métaux, mines  
cuirs et peaux

Cette classification étant fondée sur les créations et les disparitions d'emplois

On constate que, d'une manière générale, les industries fortement processives sont localisées dans l'agglomération grenobloise (46 % des effectifs) et les branches récessives dans le reste du département. La majorité des gains à en effet eu lieu dans la région grenobloise essentiellement dans les secteurs dominants des métaux, de la construction électrique et de la chimie, mettant ainsi en relief que le degré de croissance des emplois industriels est déterminé par la structure des activités économiques.

"La disparité entre l'agglomération et le département n'est pas seulement quantitative. Si l'on regarde à l'intérieur de chaque branche, on retrouve la même inégalité. Dans l'industrie alimentaire par exemple, les entreprises importantes se trouvent dans l'agglomération, les plus petites dans le reste du département. Dans le textile et l'habillement, on trouve à Grenoble les rares secteurs vigoureux ; Le Roussillon (au sud de Vienne) a sensiblement les mêmes effectifs que Grenoble occupés par la chimie. Mais le premier stagne tandis que le second croit..."(1)

Nous pourrions multiplier les exemples pour constater les disparités intrarégionales en matière de salaires, ou l'écart des qualifications, mais il est clair "qu'il y a, à la fois opposition et forte interdépendance entre l'agglomération et sa région"(1)

De cette analyse nous pouvons tirer les deux enseignements suivants :

- le département possède une plus forte proportion que le reste de la France

---

(1) "le marché de l'emploi dans le département de l'Isère de 1962 à 1968"  
cerau h. Coing juillet 1971

de salariés employés dans les industries traditionnelles à emploi en régression, industries récessives, et dans les industries à emploi en progression forte (industries fortement processives) avec sous-représentation des branches moyennement processives.

- à l'intérieur du département l'agglomération grenobloise polarise les branches en forte expansion et le reste du département est encore dominé par les branches stagnantes ou récessives.

L'évolution divergente entre les branches se traduit par une modification de la structure des qualifications entre Grenoble (+ 22 500 emplois) (1) et le reste du département (- 3 400). L'augmentation des cadres moyens et employés profite deux fois plus à Grenoble qu'au reste du département, mais surtout les emplois industriels y progressent nettement, cette augmentation s'accompagne globalement d'une amélioration des qualifications : le nombre d'ouvriers qualifiés augmente de 7 % à Grenoble au lieu de 0,8 % dans le reste du département.

---

(1) tableau II



Tableau I

## EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE: DEPARTEMENT DE L'ISERE

|                                 | 1962    | 1968    | solde    |
|---------------------------------|---------|---------|----------|
| - Pêche agriculture             | 44 272  | 32 432  | - 11 840 |
| - Industries extractives        | 3 222   | 2 660   | - 562    |
| - Batiment T. P.                | 29 766  | 31 996  | + 2 230  |
| - Industries de Transformation  | 118 965 | 119 400 | + 435    |
| dont: prod. et transf. des mét. | 4 678   | 4 432   | - 246    |
| - Industries mécaniques         | 20 422  | 21 516  | + 1 094  |
| - Construction électrique.      | 12 391  | 14 152  | + 1 761  |
| - Industries chimiques          | 10 924  | 12 144  | + 2 220  |
| - Industries textiles           | 21 465  | 17 904  | - 3 561  |
| - Cuirs et peaux                | 6 326   | 5 384   | - 942    |
| - Transport                     | 6 346   | 8 408   | + 2 062  |
| - Commerces, Banque, Assurance  | 35 017  | 43 356  | + 8 339  |
| - Services                      | 22 872  | 32 964  | + 10 092 |
| Services publics Adminis.       | 26 000  | 35 188  | + 9 188  |
| - TOTAL                         | 286 460 | 306 404 | + 19 944 |

(INSEE 1962-1968)

tableau II

## POPULATION ACTIVE PAR CSP - DEPARTEMENT DE L'ISERE

|   | Solde                      | 1962     | - | 1968                    |
|---|----------------------------|----------|---|-------------------------|
|   | ensemble du<br>département | Grenoble |   | reste du<br>département |
| - Agriculteurs                          | - 12 587                   | - 600    |   | - 11 987                |
| - Patrons de l'industrie et du Commerce | - 926                      | + 445    |   | - 1 371                 |
| - Professions libérales et cadres sup.  | + 4 713                    | + 3 726  |   | + 887                   |
| - Cadres moyens                         | + 9 389                    | + 6 973  |   | + 3 416                 |
| - Employés                              | + 11 008                   | + 7 181  |   | + 3 827                 |
| - Ouvriers                              | + 2 794                    | + 3 605  |   | - 811                   |
| dont - Contremaitres O. Q.              | + 3 882                    | + 3 624  |   | + 258                   |
| - O. S. manoeuvres                      | - 610                      | + 27     |   | - 637                   |
| - Personnel de service                  | + 2 015                    | + 1 118  |   | + 897                   |
| - Autres                                | - 209                      | + 60     |   | - 269                   |
| - TOTAL                                 | + 19 100                   | +22 500  |   | - 3 400                 |

(INSEE 1962-1968)

## 2 - LES DIFFICULTES SOULEVEES PAR LA CLASSIFICATION PROPOSEE

La classification des industries de transformation en trois grandes catégories opérée par l'ASSEDIC peut être reprise au niveau de l'agglomération grenobloise. Mais dès lors que nous voulons tenter d'effectuer une telle typologie il faut résoudre un certain nombre de problèmes.

- Entre les recensements de 1962 et de 1968 les limites de l'agglomération grenobloise ont varié. Alors que l'agglomération était constituée par 14 communes en 1962, le groupement d'urbanisme (GU) comprend 21 communes en 1968. Nous serons donc amenés à comparer des pourcentages, ce qui est autorisé par le fait que l'activité économique est concentrée dans les 14 communes du regroupement de 1962.
- La répartition des industries de transformation suivant :
  - les industries récessives
  - les industries moyennement processives
  - les industries fortement processives

repose sur le seul critère de création ou de disparition d'emplois. Il faudrait intégrer d'autres indices tels que l'évolution de la production, du chiffre d'affaires, de la productivité, des investissements, afin d'avoir une plus précise et plus juste vue. L'impossibilité de nous procurer les renseignements suffisants et la pauvreté des statistiques nous a contraints à ne pas le faire.

Une telle classification, fondée uniquement sur l'évolution du nombre d'emplois présente en outre l'inconvénient de fournir une répartition des entreprises dans des catégories différentes suivant le niveau géographique à partir duquel on opère la classification.

0

Une industrie peut ainsi se situer dans les industries moyennement processives quand on l'analyse au niveau du département et dans les industries récessives quand elle est saisie au niveau de la structure économique de l'agglomération.

L'intégration des critères proposés ci-dessus même si elle est quasiment impossible au stade actuel nous conduit à proposer une ventilation des industries du secteur secondaire suivant :

- Les industries en récession : faible dimension des unités de production, faible concentration financière, niveau d'emploi absolu en baisse, pas d'augmentation de la productivité (ex. : industrie textile....)
- Les industries en période de restructuration : augmentation de la productivité, en cours d'intégration dans des complexes de production plus importants, concentration financière, passage de la circulation du produit du niveau régional au niveau national voire international (ex. : papeterie, industrie alimentaire... bâtiment et T. P.)
- Les industries en expansion : industrie dite de pointe, concentration financière et géographique forte, gains de productivité importants.

### 3 - LE DOUBLE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE

Si l'on regroupe les données statistiques selon les définitions classiques, en secteur primaire, secondaire et tertiaire, nous obtenons les résultats suivants : (1)

|                          | 1954   |       | 1962   |        | 1968   |        |
|--------------------------|--------|-------|--------|--------|--------|--------|
|                          | nb.    | %     | nb.    | %      | nb.    | %      |
| Secteur primaire         |        |       | 251    | 0,0 %  | 200    | 0,3 %  |
| - Grenoble               |        |       |        |        |        |        |
| - Groupement d'urbanisme | 2 400  | 3,3 % | 1 612  | 1,7 %  | 1 106  | 1,0 %  |
| Secteur secondaire       |        |       |        |        |        |        |
| - Grenoble               |        |       | 36 557 | 54,0 % | 29 519 | 45,4 % |
| - Groupement d'urbanisme | 41 285 | 55,9% | 58 024 | 56,9 % | 53 762 | 48,9 % |
| Secteur tertiaire        |        |       |        |        |        |        |
| - Grenoble               |        |       | 30 842 | 46,0 % | 35 350 | 54,3 % |
| - Groupement d'urbanisme | 29 475 | 39,7% | 42 262 | 41,5 % | 56 158 | 49,3 % |

Ces résultats montrent avec netteté qu'aussi bien à Grenoble que dans le groupement d'urbanisme, la fonction industrielle dominante en 1954 et 1962 ne l'est plus en 1968. (Groupement d'urbanisme : Grenoble et les 20 communes qui la circonscrivent).

(1) l'agglomération Grenobloise, éditée par la fédération de l'Isère du Parti Communiste

La tendance s'est totalement inversée à Grenoble pour affirmer de plus en plus le caractère tertiaire de la ville. Le recul du secondaire au niveau du groupement d'urbanisme est tout aussi marqué.

Un examen plus approfondi fait ressortir (tableau III) :

- un recul des activités agricoles dû principalement à l'urbanisation
- un progrès en nombre entre 1954 et 1968 dans le groupement d'urbanisme pour le bâtiment. Toutefois, il faut noter une baisse absolue et relative entre 1962 et 1968 liée à la conjoncture économique nationale mais sans doute aussi à un gain de productivité après la croissance très rapide de la période 1954-1962
- pour les industries de transformation on enregistre un accroissement absolu des emplois entre 1954 et 1968 qui s'accompagne d'une baisse relative dans cette même période. La baisse étant plus fortement accusée pour les industries en récession et en période de restructuration.
- par contre, le secteur tertiaire connaît une progression importante avec un accroissement plus sensible dans les services publics et l'administration et un poids prépondérant à Grenoble.

L'analyse de l'évolution de la composition professionnelle de la population (tableau IV) nous permet de conclure que la tendance à des techniques de pointe et à une production plus évoluée est allée en s'accroissant en même temps que se développait le secteur tertiaire.

Tableau III

## POPULATION ACTIVE PAR CATEGORIE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

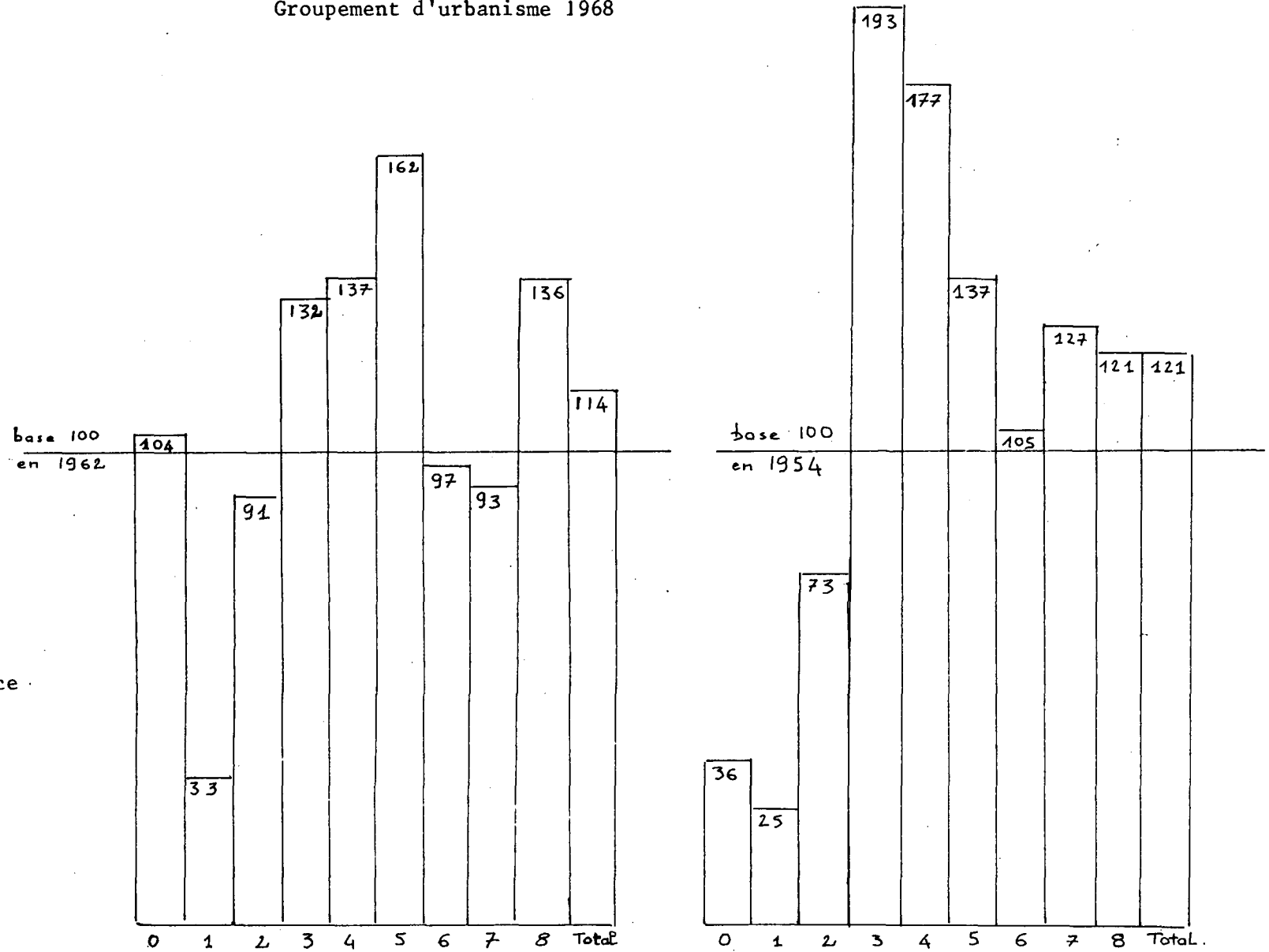
## Groupement d'urbanisme

|                                | 1962    | 1968    |
|--------------------------------|---------|---------|
| <u>Secteur primaire</u>        | 1,1 %   | 1,0 %   |
| <u>Secteur secondaire</u>      | 53,7 %  | 46,5 %  |
| - industries extractives       | 0,1 %   | 0,1 %   |
| - batiment T. P.               | 14,0 %  | 11,4 %  |
| - industries de transformation | 39,5 %  | 35,0 %  |
| - ind. mécaniques              | 25,5 %  | 24,2 %  |
| électr. et chimiques           |         |         |
| - ind. alimentaires, text.     | 14,1 %  | 10,8 %  |
| <u>Secteur tertiaire</u>       | 45,2 %  | 52,5 %  |
| - commerces                    | 16,7 %  | 17,1 %  |
| - services                     | 25,6 %  | 32,0 %  |
| - transports                   | 2,9 %   | 3,4 %   |
| TOTAL                          | 100,0 % | 100,0 % |

Tableau IV

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES QUALIFICATIONS (1)  
Groupement d'urbanisme 1968

Grenoble 1968



- 0. Agriculture
- 1. Salariés agricoles
- 2. Patrons industrie commerce
- 3. Professions libérales  
Cadres supérieurs
- 4. Cadres moyens
- 5. Employés
- 6. Ouvriers
- 7. Personnel de service
- 8. Autres catégories

(1) "L'agglomération grenobloise" éditée par la fédération de l'Isère du Parti Communiste



L'étude du phénomène migratoire nous permet de préciser avec plus de netteté le double développement de l'agglomération grenobloise, intermédiaire entre la ville de type industriel et la ville de type tertiaire.

|                    | Agglomération |                                | Groupement d'urbanisme |                                | Grenoble |                                |
|--------------------|---------------|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|----------|--------------------------------|
|                    | 1968          | Actifs immigrés entre 62 et 68 | 1968                   | Actifs immigrés entre 62 et 68 | 1968     | Actifs immigrés entre 62 et 68 |
| Secteur primaire   | 1,2 %         | 0,7 %                          | 1,0 %                  | 0,6 %                          | 0,3 %    | 0,3 %                          |
| Secteur secondaire | 47,5 %        | 40,6 %                         | 46,3 %                 | 40,3 %                         | 42,1 %   | 34,7 %                         |
| Secteur tertiaire  | 51,3 %        | 58,7 %                         | 52,8 %                 | 59,1 %                         | 58,0 %   | 65,0 %                         |

(INSEE 1968)

On constate une nette diminution des Français immigrés dans le secteur secondaire et une augmentation dans les emplois du secteur tertiaire.

Nous avons vu dans la partie introductive que la tertiarisation de l'agglomération va avoir des traductions spatiales, tant au niveau de la construction de bureaux, commerces... qu'au niveau de la répartition spatiale des différentes catégories de population.

CHAPITRE 2

TRÈS CLOITRES : L'HABITAT

ET SA POPULATION

## 1 - LE PARC DE LOGEMENTS A TRES CLOITRES

Nous cherchons ici à décrire le type de cadre bâti et de gestion des logements du quartier Très Cloîtres et à approcher leur spécificité par rapport plus spécialement au logement dit social : HLM et de façon plus générale au vieux centre en prenant comme élément de référence les logements construits avant 1871 dans la commune de Grenoble.

### A. Le type de cadre bâti de Très Cloîtres

Mis à part le fait qu'il s'agisse d'un parc de logements anciens (CF. historique) on peut caractériser le cadre bâti de Très Cloîtres de la façon suivante :

#### a-1. Il s'agit d'un parc de logements petits

Nombre de logements ayant 1, 2, 3, 4, 5, et plus de 5 pièces

| nombre de pièces | nombre total de logements | %    |
|------------------|---------------------------|------|
| 1                | 229                       | 54,5 |
| 2                | 119                       | 28,4 |
| 3                | 55                        | 13,1 |
| 4                | 13                        | 3,1  |
| 5                | 3                         | 0,7  |
| plus 5           | 1                         | 0,2  |

Source GETUR

- un logement sur 2 n'est composé que d'une seule pièce d'habitation, le plus souvent avec une cuisine
- 4 logements sur 5 ne comptent pas plus de 2 pièces d'habitation
- dans leur quasi totalité (plus de 95 %) les logements du quartier n'ont pas plus de 3 pièces d'habitation
- pour les garnis chaque pièce a été comptabilisée en tant que logement ce qui est justifié sociologiquement

. Superficie des logements à Très Cloitres

| Superficie     | % par rapport au total des logements enquêtés |
|----------------|---|
| - De 7 m2      | 2,7   |
| De 7 à 15 m2   | 9,7   |
| De 16 à 25 m2  | 18,1  |
| De 26 à 35 m2  | 18,9  |
| De 36 à 45 m2  | 15,9  |
| De 46 à 55 m2  | 7,8   |
| De 56 à 70 m2  | 12,1  |
| De 71 à 100 m2 | 12,1  |
| De + de 100 m2 | 2,7   |

(1) Source GETUR : résultat de l'exploitation de l'enquête ETEX faite par le GETUR au 1er trimestre 1972

Sur 371 réponses obtenues à cette question, un logement sur 2 a moins de 35 m<sup>2</sup>

Les très petits logements ( moins de 7 m<sup>2</sup>) sont essentiellement des chambres garnis.

Cette faible superficie est une caractéristique du quartier par rapport aux logements HLM sur Grenoble.

En effet la ventilation du parc HLM de l'office municipal, selon le type, est la suivante au premier trimestre 1971 :

|                                    | Type I<br>1 pièce. | Type II<br>2 pièce. | Type III<br>3 pièce. | Type IV<br>4 pièce. | Type V<br>5 pièce. | Type VI<br>6 pièce. | TOTAL |
|------------------------------------|--------------------|---------------------|----------------------|---------------------|--------------------|---------------------|-------|
| Logements construits<br>avant 1947 |                    | 60                  | 181                  | 328                 | 174                | 7                   | 750   |
| Logements construits<br>après 1947 | 186                | 608                 | 1449                 | 1196                | 687                | 56                  | 4182  |
| dont PSR                           | 28                 | 43                  | 106                  | 71                  |                    |                     |       |
| TOTAL                              | 186                | 668                 | 1630                 | 1524                | 864                | 63                  | 4932  |
| % horizontal                       | 13,5               | 3,8                 | 33,2                 | 30,2                | 18                 | 1,3                 | 100   |

Le parc HLM grenoblois comprend donc essentiellement des logements de 3, 4 et 5 pièces : (81 %). A l'inverse du quartier Très Cloîtres 4 logements sur 5 ont plus de 2 pièces

a-2. Il s'agit d'un parc de logements anciens, dégradés, offrant les conditions sanitaires et les éléments de confort suivants:

. Conditions sanitaires des logements Très Cloîtres

| nombre de logements ayant                        | TOTAL | %    |
|--|-------|------|
| WC intérieur                                     | 128   | 32,4 |
| Douches bains                                    | 60    |      |
| Cabinet de toilette                              | 23    | 15,2 |
| Non réponses                                     | 76    | 5,8  |
| Nombre total de logements moins les non réponses | 395   |      |

Source GETUR

1 logement sur 3 dispose d'1 WC particulier  
 1 logement sur 5 dispose d'1 installation de toilette  
 1 logement sur 6 dispose d'1 installation de douches ou bains

. Eléments de confort des logements Très Cloîtres

| nombre de logements ayant | TOTAL | %    |
|---------------------------|-------|------|
| Eau                       | 340   | 86   |
| Gaz de ville              | 104   | 26   |
| Electricité               | 389   | 98   |
| Chauffage                 | 347   | 87,5 |
| N. R.                     | 75    |      |
| TOTAL moins NR            | 396   |      |

On peut estimer que le nombre de logements n'ayant pas l'eau est surestimé dans la mesure où certaines chambres de garnis (groupées spatialement, chacune étant considérée comme logement), disposent d'1 poste d'eau en commun.

Le gaz de ville d'autre part n'est pas considéré par les habitants du quartier comme un élément de confort intéressant.

L'électricité est installée à peu près partout sauf dans certains logements de l'îlot A, appartenant à la ville et dans lesquels celle-ci a logé des gitans.

. Si l'on compare les chiffres avec ceux concernant les logements grenoblois construits avant 1871, on s'aperçoit que les conditions sanitaires et les éléments de confort sont sensiblement les mêmes dans les 2 cas.

En effet :

|                   | % de logements ayant |                  |          |
|-------------------|----------------------|------------------|----------|
|                   | L'eau                | Inst. Sanitaires | WC inté. |
| Très Cloîtres (1) | 86 %                 | 21 %             | 32,4 %   |
| Parc Grenoble (2) | 84 %                 | 23 %             | 37,0 %   |

(1) Source GETUR

(2) Source recensement de 1968



a-3. Il s'agit d'un parc de logements comportant un nombre important et croissant de garnis algériens.  
Lors de l'enquête du premier trimestre 1972 (sur 564 logements) les garnis représentent 12,4 % des logements.

En effet on a la répartition suivante :

| TOTAL QUARTIER                    |     |         |
|-----------------------------------|-----|---------|
| 1 logements particuliers          | 383 | 67,9 %  |
| 2 Logements de la ville           | 18  | 3,2 %   |
| 3 Garnis                          | 70  | 12,4 %  |
| 4 Total logements occupés (1+2+3) | 471 | 83,5 %  |
| 5 Logements vacants               | 93  | 16,5 %  |
| 6 Total logements (4+5)           | 564 | 100,0 % |

Historiquement les premiers garnis se sont constitués de 1951 à 1958 à l'extrémité Est de la rue Très Cloîtres. Leur fonctionnement était beaucoup plus axé sur le quartier de la Mutualité que sur l'ilot Très Cloîtres.

En 1958, la structure garni est mise en place. De 1958 à 1971, les garnis s'implantent dans la rue Très Cloîtres, débordent au début de la rue Servan, puis dans les rues des Beaux Tailleurs, du Fer à Cheval et dans quelques autres quartiers du vieux centre.

Actuellement le quartier Très Cloîtres compte environ 70 chambres en garnis.

C'est ce phénomène qui est l'élément principal de distinction de ce quartier par rapport aux autres quartiers du vieux Grenoble.

Nous verrons ultérieurement son importance tant sur le plan économique qu'idéologique et urbain.

B. Titre d'occupation et type de gestion à Très Cloîtres

b-1. Titre d'occupation des immeubles

|                          | Isolés Algériens |         | Autres |        | TOTAL Quartier |         |
|--------------------------|------------------|---------|--------|--------|----------------|---------|
| 1 Propriétaire, copro.p. | -                | -       | 121    | 37,0%  | 121            | 27,5 %  |
| 2 Locataire avec bail    | 1                | 0,9 %   | 25     | 7,6%   | 26             | 6,0 %   |
| 3 Locataire verbal       | 41               | 36,3 %  | 167    | 51,5%  | 208            | 47,4 %  |
| 4 Sous locataire         | 69               | 61,0 %  | 1      | 0,3%   | 70             | 16,0 %  |
| 5 Occupant sans titre    | 2                | 1,8 %   | 12     | 3,6%   | 14             | 3,1 %   |
| 6 Non réponses           | -                |         | 32     |        | 32             |         |
| 7 TOTAL moins N. R.      | 113              | 100,0 % | 326    | 100,0% | 439            | 100,0 % |

Source GETUR

- le titre d'occupation le plus fréquent est celui de locataire verbal. Les sous locataires sont essentiellement des algériens vivant en chambres garnis.
- par rapport à la moyenne de la commune de Grenoble, Très Cloîtres offre les caractéristiques suivantes :
  - un faible % de copropriétaires habitants (27,5 % contre 35,1 % au recensement de 1968)
  - un % beaucoup plus fort de locataires et sous locataires (69,4 % contre 49,1 % au recensement de 1962)
- la propriété est dans l'ensemble extrêmement morcelée mis à part l'existence de 3 ou 4 gros propriétaires. Le statut général d'immeuble est celui de la copropriété, le plus souvent sans régisseur ni syndic.

#### b-2. Mode d'accès

Le mode d'accès pour les propriétaires comme les locataires est en dehors de tous les circuits normaux et institutionnalisés (agences, offices) C'est le plus souvent un mode d'accès très souple, sans contrainte ni formalité, à l'aide de la famille, des amis ou des circuits parallèles aux agences : cas des Italiens qui sont intermédiaires entre les copropriétaires et les locataires et qui louent essentiellement en milieu portugais moyennant redevance de 300 à 400 Frs pour la rémunération du service. Les Italiens ont leur siège dans un café du vieux Grenoble.

Ce mode d'accès permet une rotation très grande d'habitants.

Les dates d'entrées dans les lieux pour les habitants en Décembre 1971 sont les suivantes d'après l'enquête :

|              |        |
|--------------|--------|
| - avant 1945 | 11,5 % |
| - 1945-1960  | 11,8 % |
| - 1961-1968  | 18,7 % |
| - 1969-1971  | 58,0 % |

Un habitant sur 2 habite dans le quartier depuis moins de 2 ans. Ce mode d'accès permet et facilite une rotation assez grande au sein du quartier. ( changement de rues ou montées par exemple à la suite d'un aggrandissement de la famille).

b-3. Nombre de pièce par personne

- ce nombre est très faible pour les Algériens : 0,42 pièce par personne
- pour les autres catégories de population il est de 0,69 pièce par personne chiffre relativement semblable à celui de l'ensemble Notre Dame (1) : 0,70 pièce par personne, mais inférieur à la moyenne de la commune grenobloise qui est de 0,9 pièce par personne.

Toutefois, il est intéressant de noter que sur le quartier ont été recensés 93 logements vacants ce qui représentent 16,5 % des logements.

---

(1) Notre Dame est un quartier englobant Très Cloitres

b-4. Loyers et prix d'achat

- Loyers :

L'enquête donne pour les 189 enquêtés les loyers suivants :

|                       | Isolés Alg. |        | Autres |        | TOTAL |         |
|-----------------------|-------------|--------|--------|--------|-------|---------|
| moins de 50 francs    | 2           | 6,3%   | 29     | 18,5%  | 31    | 16,4 %  |
| de 50 à 100 francs    | 13          | 40,7%  | 56     | 35,6%  | 69    | 36,5 %  |
| de 110 à 150 francs   | 10          | 31,2%  | 40     | 26,1%  | 51    | 27,0 %  |
| de 160 à 200 francs   | 5           | 15,6%  | 20     | 12,8%  | 25    | 13,2 %  |
| de 210 à 250 francs   | 1           | 3,1%   | 5      | 3,2%   | 6     | 3,2 %   |
| plus de 250 francs    | 1           | 3,1%   | 6      | 3,8%   | 7     | 3,7 %   |
| Non réponses          | 11          |        | 48     |        | 59    |         |
| TOTAL moins les N. R. | 32          | 100;0% | 157    | 100,0% | 189   | 100,0 % |

Source GETUR

- un chiffre fondamental :  
80 % des loyers sont inférieurs à 150 francs

A noter que dans l'ensemble les isolés algériens paient un loyer moyen supérieur aux autres :

22,4 % d'entre eux paient un loyer supérieur à 150 francs contre 19,8 % pour les autres.

Pour les garnis le prix du lit moyen est de 70 francs par mois, le prix moyen de la pension lit-repas de 260 francs par mois.

Ces loyers sont parmi les plus bas de la commune de Grenoble, et de façon absolue inférieurs au loyer en HLM

En effet selon les types, les montants du loyer sans charge de l'office municipal sont les suivants :

|                        | Type I |       | Type II |       | Type III |       | Type IV |       | Type V |       |
|------------------------|--------|-------|---------|-------|----------|-------|---------|-------|--------|-------|
|                        | Mini.  | Maxi. | Mini.   | Maxi. | Mini.    | Maxi. | Mini.   | Maxi. | Mini.  | Maxi. |
| HLM construit avant 47 | -      | -     | 110     | 130   | 130      | 150   | 185     | 195   | 210    | 220   |
| HLM construit après 47 | 120    | 140   | 150     | 170   | 190      | 210   | 210     | 230   | 230    | 250   |
| PSR                    | 60     |       | 75      |       | 85       |       | 95      |       |        |       |

Seuls les logements de type I (1 pièce, 1 cuisine) construits après 1947, les logements de type I et II (1 et 2 pièces) construits avant 1947 et les PSR ont un loyer sans charge, inférieur à 150 francs.

Ces logements (1283 sur 4932) représentent 28 % du total du parc immobilier HLM. Certes comparer sans élément de référence (confort par exemple) des logements HLM et des logements anciens, délabrés, n'a pas grande signification. Toutefois de façon absolue, le faible montant des loyers est un élément important pour un type de population qui n'a alors pas le choix entre l'habitat dégradé et un autre type de logement.

Le fait qu'il coûte moins cher d'habiter Très Cloîtres qu'un HLM nous est confirmé par un certain nombre de familles qui après un court séjour en HLM sont revenues pour des raisons financières (entre autres) habiter le quartier.

- Prix d'achat :

Pour le prix d'achat des appartements, on peut l'estimer entre 150 francs, et 200 francs le m<sup>2</sup>. Ces prix sont constants depuis une dizaine d'années, et parmi les plus bas de l'agglomération.

Nous repréciserons ce point ultérieurement.



Ce type de cadre bâti spécifique, vieux parc de petits logements insalubres, avec un nombre important de garnis, des loyers faibles et un mode d'accès très simple appelle un certain type de population soit de façon transitoire soit de façon permanente.

C'est ce type de population que nous devons alors décrire.

## 2 - LA POPULATION ET SES ACTIVITES ECONOMIQUES

### A. Qui habite Très Cloîtres ?

Le recensement exhaustif de la population du quartier Très Cloîtres nous a permis de préciser que dans les limites de la zone d'étude, telles qu'elles ont été définies dans le chapitre introductif, vivent environ 1 200 personnes. Les données antérieures qui autoriseraient des comparaisons manquent, mais au vu des 93 logements vacants (soit 16,5 % des 564 logements) nous pouvons penser que le nombre des habitants a diminué ces dernières années. Pour caractériser la population du quartier nous analyserons successivement

- la composition des ménages
- la structure d'âge
- la nationalité

et nous tenterons d'effectuer quand ce sera possible des comparaisons avec les données de la commune de Grenoble ou de l'agglomération telles qu'elles sont fournies par le recensement de 1968.

#### a-1. La composition des ménages

La population du quartier peut être regroupée dans trois ensembles relativement cohérents.

- les personnes vivant isolément représentent 31,2 % des foyers recensés. Ce pourcentage relativement fort est dû au nombre de veufs et veuves qui résident sur le quartier : 15,7 % de la population totale, et pour une part sensiblement égale aux célibataires (15,5 %).

- les divers type de familles représentent 43,5 % des foyers recensés. Mais pour rendre compte de la réalité sociale du quartier nous avons dû décomposer cette catégorie en cinq sous groupes :

| divers types de familles           | nombre | %      |
|------------------------------------|--------|--------|
| famille élargie (1)                | 13     | 3,0 %  |
| ménage plus enfant mineur          | 75     | 17,6 % |
| ménage plus enfant majeur          | 13     | 3,0 %  |
| chef de famille plus enfant mineur | 16     | 3,8 %  |
| ménage sans enfants                | 69     | 16,1 % |

- l'importance des groupes non-familiaux 23,4 % rend compte de l'existence des garnis et appartements occupés par des travailleurs algériens : 80,5 % de la population algérienne se retrouve dans cette rubrique.

---

(1) par "famille élargie" nous entendons : vivent dans le même foyer le ménage ordinaire (mari, femme, enfants) et en plus soit les grands parents, les oncles, les tantes, beaux frères, belles filles, cousins etc.

Ces trois agrégats ne permettent pas encore de mettre en évidence la spécificité du quartier. L'analyse statistique élimine en effet trop rapidement les cas particuliers, pour motif de non représentativité alors que ce qui nous semble remarquable au niveau du quartier Très Cloîtres, c'est précisément la somme de "cas particuliers" qu'il contient:

- Travailleurs immigrés,
- Concubins,
- Familles patriarcales,
- Femmes chefs de famille,
- Vieux,
- Célibataires,
- Gitans

et aucun d'eux ne peut habiter un HLM, pourtant habitat social par définition. Le quartier Très Cloîtres n'offrirait-il pas la possibilité de comportements sociaux interdits ailleurs, ce qui déterminerait alors une occupation de cet espace par une population différente de celle qui habite les espaces normalisés de l'agglomération ?

a-2. La structure d'âge

L'analyse du tableau ci-joint permet d'indiquer par rapport à la moyenne nationale ou grenobloise (recensement 1968) :

- un faible taux des enfants et jeunes de moins de 20 ans : 23,8 %
  - Grenoble : 30,5 %
  - Agglomération: 35,0.%
  - France :33,7 %
- un taux important de personnes situées dans la tranche des actifs,

- de 20 à 65 ans : 64,5 %
- Grenoble : 58,7 %
  - Agglomération : 56,4 %
  - France : 53,7 %
- un taux "normal" de personnes âgées de plus de 65 ans : 11,7 %
- Grenoble : 10,8 %
  - Agglomération : 8,6 %
  - France : 12,6 %

Le même tableau nous engage à analyser avec plus de précision les "Algériens isolés" : ils ont tous entre 20 et 64 ans et 89,9 % d'entre eux ont moins de 45 ans.

|             |             |             |             |             |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 20 - 24 ans | 25 - 29 ans | 30 - 34 ans | 35 - 39 ans | 40 - 44 ans |
| 13,4 %      | 22,0 %      | 23,8 %      | 16,6 %      | 14,1 %      |
| 45 - 49 ans | 50 - 54 ans | 55 - 59 ans | 60 - 64 ans |             |
| 5,1 %       | 3,6 %       | 0,7 %       | 0,7 %       |             |

Nous sommes en présence d'une population active qui quitte le quartier (retour en Algérie) une fois sa force de travail épuisée.

- la ventilation du reste de la population est la suivante :

|                   |          |
|-------------------|----------|
| . moins de 20 ans | : 32,1 % |
| . de 20 à 64 ans  | : 52,0 % |
| . plus de 65 ans  | : 15,9 % |

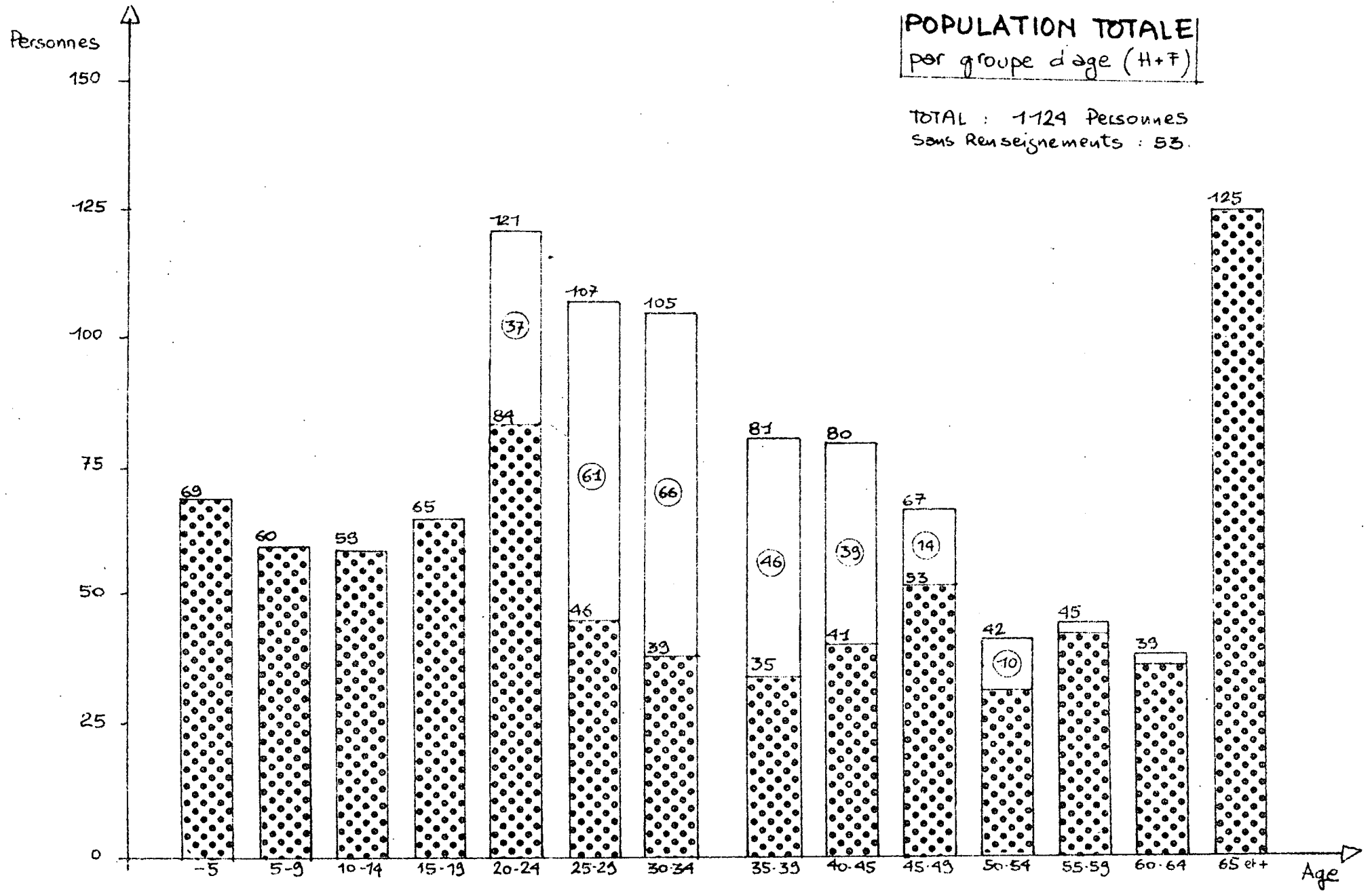
soit un nombre assez important d'enfants et surtout de jeunes, les tranches d'âge les plus représentées étant les suivantes :

- . moins de 5 ans, ce qui correspond aux premiers enfants des jeunes ménages (20 à 25 ans)
- . 15 à 19 ans, ce qui correspond aux enfants les plus âgés des parents de 40 à 50 ans

soit également une population d'âge actif plutôt faible,  
soit enfin, une population âgée importante surtout si on prend en compte le nombre des adultes actifs non algériens.

- on peut donc dire que le quartier

- accueille des jeunes ménages,
- est délaissé par les ménages d'âge moyen et abrite que les plus vieux ménages restant avec leurs enfants adolescents,
- permet aux personnes âgées de demeurer dans le logement qu'elles ont occupé de nombreuses années.



Isolés Algériens
  Autres

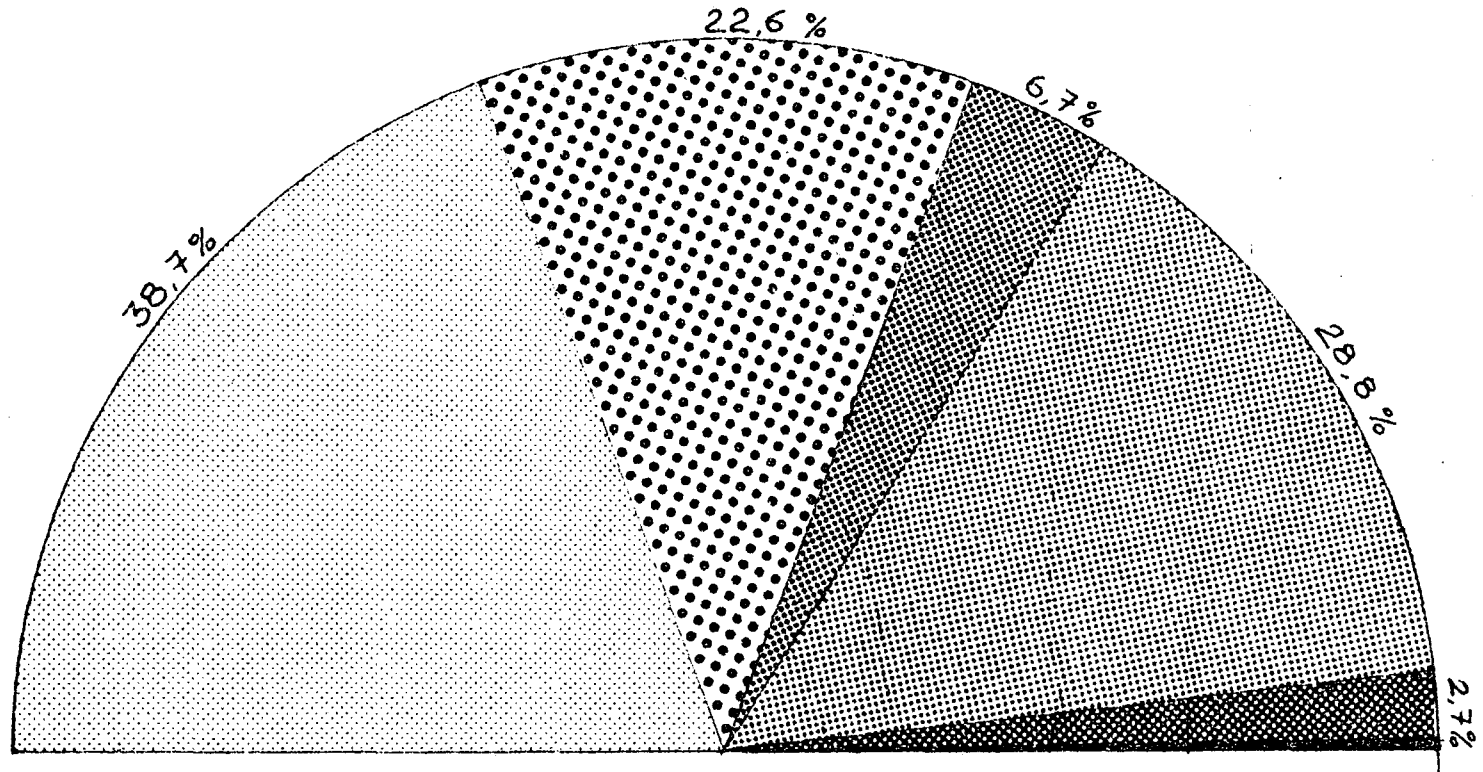
a-3. La nationalité

Alors que l'on considère généralement Très Cloîtres comme un quartier arabe, "La Médina", l'étude démographique montre bien que le problème de l'arabisation du quartier ne se situe pas au niveau du logement, la population maghrébine ne représente, en effet, qu'un peu plus du quart de la population totale alors que les Français sont les plus nombreux, plus d'un tiers.

Il s'agit en fait d'un quartier très diversifié à prédominance étrangère (61 %) mais pas uniquement arabe (29 %).



**NATIONALITÉ**  
Population totale du quartier



FRANÇAIS

PORTUGAIS

ESPAGNOLS

ITALIENS

MAGHREBINS

AUTRES

## B. Les activités économiques de la population de Très Cloîtres

### b-1. La population active

Globalement sur le quartier le taux d'activité est de 50,1 % de la population totale. Taux particulièrement élevé en regard de celui de Grenoble 40,8 % ou de celui de l'agglomération grenobloise 39,4 %, ce qui déjà à lui seul, indique la place particulière de ce quartier.

Il se décompose de la façon suivante :

- isolés Algériens : 93,4 % (les 6,6 % restant étant d'ailleurs plus chômeurs que réellement inactifs).
- autres nationalités : 35,4 % taux relativement bas qui semble essentiellement dû au grand nombre de personnes âgées (15,9 % de la population non algérienne contre une moyenne de 10,8 % pour Grenoble).

Le nombre de chômeurs rencontrés chez les Algériens nous semble ne pas donner une image fidèle de la réalité. Pour expliquer, cette sous estimation, on peut avancer les raisons suivantes :

- les Algériens qui cherchent du travail viennent très nombreux au quartier sans pour cela y habiter,
- s'ils n'entrouvent pas grâce aux réseaux du quartier, très vite, ils vont chercher dans d'autres villes, parfois retournent "en vacances" dans leur pays en attendant le déblocage de la situation, mettant ainsi en oeuvre un mécanisme spontané d'ajustement à la conjoncture.
- enfin la question leur a parfois été mal posée, "être au chômage" signifie pour eux "toucher l'allocation chômage" et non "se trouver sans travail". Si bien que certains qui ne se disaient d'abord pas "en chômage" se révélaient dans la suite de l'enquête effectivement sans travail et cherchant du travail.

|                        | Isolés Alg. | Autres      | Total Quartier | :Grenoble | Agglomération grenobloise |
|------------------------|-------------|-------------|----------------|-----------|---------------------------|
| Population totale      | 287 100,0 % | 837 100,0 % | 1124 100,0 %   | 100,0 %   | 100,0 %                   |
| Population en activité | 268 93,4 %  | 296 35,4 %  | 564 50,1 %     | 40,8 %    | 39,4 %                    |

Le taux d'activité spécifie déjà fortement le quartier et nous engage à préciser les relations qu'il entretient avec la sphère de la production à travers les données concernant les catégories socio-professionnelles et les branches d'activité économique.

b -2. Catégories socio-professionnelles

|   | Algériens isolés |       | Autres |       | Total Quartier |       | (1) Grenoble | (1) Agglomération grenobloise |
|---|------------------|-------|--------|-------|----------------|-------|--------------|-------------------------------|
|   | nombre           | %     | nombre | %     | nombre         | %     | %            | %                             |
| 1 Professions libérales<br>Cadres supérieures | -                | -     | 6      | 2,0   | 6              | 1,1   | 11,9         | 9,7                           |
| 2 Petits commerçants<br>Artisans              | 2                | 0,6   | 30     | 10,1  | 32             | 5,7   | 7,4          | 6,5                           |
| 3 Cadres moyens, techn.                       | -                | -     | 9      | 3,0   | 9              | 1,6   | 15,5         | 14,6                          |
| 4 Employés                                    | 2                | 0,6   | 47     | 15,9  | 49             | 8,7   | 19,5         | 16,8                          |
| 5 O Q, Contremaitres                          | 31               | 11,8  | 85     | 28,7  | 116            | 20,6  | 15,7         | 18,0                          |
| 6 O S, manoeuvres                             | 233              | 87,0  | 86     | 29,1  | 319            | 56,5  | 20,4         | 25,1                          |
| 7 Gens de maison                              | -                | -     | 33     | 11,2  | 33             | 5,8   | 7,1          | 6,3                           |
| 8 TOTAL ouvriers<br>(5+6+7)                   | 264              | 98,8  | 204    | 69,0  | 468            | 82,9  | 43,2         | 49,4                          |
| TOTAL   | 268              | 100,0 | 296    | 100,0 | 564            | 100,0 | 97,5<br>(2)  | 97,0<br>(2)                   |

(1) les données concernant le quartier proviennent du recensement effectué par le GETUR au 1er trimestre 1972  
les données concernant Grenoble et l'agglomération sont tirées du recensement de 1968

(2) l'écart avec 100,0 % représente les non-réponses I. N. S. E. E. 1968

Le quartier se présente comme un quartier avant tout ouvrier (82,9 % des actifs) à forte prédominance de manoeuvres et d'ouvriers spécialisés (56,5 %), pourcentages qui ne se retrouvent nulle part ailleurs à Grenoble (moyenne 43,3 % d'ouvriers et 20,4 % de manoeuvres et O. S.) ou dans l'agglomération (moyenne 49,3 % et 25,1 %).

Ces caractéristiques sont particulièrement accusées pour les algériens qui résident sur le quartier puisqu'ils sont pratiquement tous ouvriers (98,8 %) et pour la plupart sans qualification (87 %), mais la très grande majorité des actifs des autres nationalités sont aussi ouvriers (69 %).

### b-3; Branches d'activité économique

L'activité du quartier se caractérise par une forte prédominance du secteur secondaire (68 %) dans lequel le bâtiment domine très fortement (43 %), suivi par les industries en recession (16 %) pourcentages qui marquent fortement la place spécifique du quartier dans l'agglomération.

Si l'on examine les secteurs d'emploi des algériens, on constate que 2 sur 3 travaillent dans le bâtiment, 4 sur 5 travaillent dans les industries en récession (tanneries....) ou pour quelques uns dans "l'agriculture urbaine" (pépinières, jardins) toutes branches où les qualifications exigées comme les salaires versés sont parmi les plus bas.

En ce qui concerne les autres nationalités, on relève qu'ils se répartissent presque à égalité dans le secteur secondaire (53 %) et dans le tertiaire (46 %), mais le niveau de qualification demeure faible.

|                              | Algériens isolés |        | Autres |         | TOTAL Quartier |         | Grenoble |
|------------------------------|------------------|--------|--------|---------|----------------|---------|----------|
|                              | nombre           | %      | nombre | %       | nombre         | %       |          |
| <u>Secteur Primaire</u>      | -                | -      | -      | -       | -              | -       | -        |
| <u>Secteur Secondaire</u>    |                  |        |        |         |                |         |          |
| batiment                     | 175              | 65,4%  | 68     | 23,0 %  | 243            | 43,1 %  | 9,0 %    |
| industries de transformation |                  |        |        |         |                |         |          |
| . en recession               | 47               | 17,6%  | 43     | 14,5 %  | 90             | 15,9 %  | 7,0 %    |
| . en expansion               | 4                | 1,3%   | 46     | 15,5%   | 50             | 8,9 %   | 26,0 %   |
| . TOTAL                      | 51               | 18,9%  | 89     | 30,0 %  | 140            | 24,8 %  | 33,0%    |
| TOTAL secondaire             | 226              | 84,3%  | 157    | 53,0 %  | 383            | 67,9 %  | 42,0%    |
| <u>Secteur Tertiaire</u>     |                  |        |        |         |                |         |          |
| commerces                    | 12               | 4,6%   | 58     | 19,6%   | 70             | 12,4 %  |          |
| services                     | 28               | 10,4%  | 78     | 26,4 %  | 106            | 18,8 %  |          |
| TOTAL tertiaire              | 40               | 15,0%  | 136    | 46,0 %  | 176            | 31,2 %  | 58,0 %   |
| Non réponses                 | 2                | 0,7%   | 3      | 1,0 %   | 5              | 0,9 %   |          |
| TOTAL                        | 268              | 100,0% | 296    | 100,0 % | 564            | 100,0 % | 100,0 %  |

b-4. Les ressources totales des familles de Très Cloîtres

L'enquête a comptabilisé pour 255 réponses les niveaux de ressources suivants. Ces ressources comprennent en plus du salaire du chef de ménage, les salaires des autres membres du ménage,<sup>o</sup> les rémunérations indirectes et les aides familiales (ne sont pas comptabilisées ici les ressources des algériens isolés):

| RESSOURCES             | TOTAL QUARTIER |         |
|------------------------|----------------|---------|
| 1 - moins de 150 F     | 4              | 1,6 %   |
| 2 - 150 - 200 f        | 3              | 1,2 %   |
| 3 - 200 - 300 F        | 18             | 7,0 %   |
| 4 - 300 - 450 F        | 21             | 8,2 %   |
| 5 - 450 - 600 F        | 18             | 7,0 %   |
| 6 - 600 - 800 F        | 20             | 7,9 %   |
| 7 - 800 - 1000 F       | 28             | 11,0 %  |
| 8 -1000 - 1500 F       | 57             | 22,3 %  |
| 9 - plus de 1500 F     | 86             | 39,8 %  |
| 10 - non réponses      | 67             |         |
| 11 - TOTAL moins N. R. | 255            | 100,0 % |

44,9 % des familles disposent de moins de 1 000 F par mois.

Si nous comparons ce tableau de ressources avec le montant des ressources totales des demandeurs HLM auprès de l'office grenoblois en mars 1971, nous obtenons les chiffres suivants :

| niveau des ressources<br>totales des familles | % H. L. M. (1) | % Très Cloîtres (2) |
|---|----------------|---------------------|
| moins de 800                                  | 14 %           | 53,9 %              |
| 800 1000                                      | 13 %           | 11,0 %              |
| moins de 1000                                 | 27 %           | 44,9 %              |
| Plus de 1000                                  | 79 %           | 55,1 %              |

Il est visible que les parcs de logements différents, s'adressent à des types de population différents, le niveau des ressources sont beaucoup plus bas à Très Cloîtres. D'après les membres de la commission d'attribution de logements HLM:

" Le logement HLM, devient inaccessible à une certaine couche de population pour laquelle il était réservé à l'origine" (2).

En conséquence, ces couches de population se retrouvent dans le vieux centre insalubre ou dans des copropriétés périphériques plus récentes. Notre propos n'est pas d'analyser ici les causes de l'échec des HLM par rapport au but initial fixé à ces logements mais de prendre en compte les conséquences de cet échec. Ce sont les parcs anciens de logements dégradés qui vont en partie jouer le rôle des "logements sociaux" soit sous forme d'accueil soit sous forme définitive (pour une partie des Italiens).

(1) il s'agit du % des demandeurs en HLM disposant de x Frs par mois

(2) Procès Verbal de la Commission d'attribution de logements



CHAPITRE 3

TRÈS CLOITRES COMME PÔLE SATELLISE  
DE LA STRUCTURE ECONOMIQUE GLOBALE

## INTRODUCTION

L'analyse de l'articulation de la reproduction de la force de travail des habitants de Très Cloîtres avec leur insertion dans l'appareil productif permet de mettre en évidence un certain type d'éléments de détermination des groupes sociaux de Très Cloîtres et de resituer ces groupes par rapport à l'ensemble du corps social (voir en quoi ils sont spécifiques et dominés).

Toutefois ce champ d'analyse n'est pas suffisant, car ce type de détermination vient rencontrer au niveau d'un quartier celui qui provient du rapport économique que les habitants entretiennent avec le bien logement (propriétaires, locataires, gestionnaires). L'hypothèse très générale serait que le premier type de détermination est déterminant dans la caractérisation des groupes sociaux, le second type pouvant être dominant à l'échelle du quartier plus particulièrement dans le cas où une opération de réhabilitation-rénovation provoque sa revalorisation et peut induire des comportements spéculatifs. Ces deux types de détermination et cette hypothèse nous conduisent à analyser successivement :

- premièrement : les éléments de détermination des groupes sociaux à Très Cloîtres à partir de leur insertion dans l'appareil productif,
- deuxièmement : les divers types de propriétaires et leur rapport économique avec le bien logement,
- troisièmement : la position structurelle des travailleurs algériens de Très Cloîtres dans la production et la centralité maghrébine.

## 1 - ESSAI DE DETERMINATION DES GROUPES SOCIAUX A TRES CLOITRES

### A. L'emploi et la détermination des groupes sociaux à Très Cloîtres

A partir des données du chapitre précédent et en s'appuyant sur la classification proposée précédemment, on peut distinguer les trois types de secteurs d'activités de la population active du quartier Très Cloîtres :

- 1 - les industries en récession ou en période de restructuration
- 2 - les industries en expansion
- 3 - les activités artisanales et commerciales.

- a-1. Le secteur des industries en récession (essentiellement le textile et les cuirs et peaux) ou en période de restructuration (batiment et travaux publics, industrie alimentaire) regroupe 59 % de la population active.

Ce type d'industrie emploie des travailleurs non qualifiés : 56,5 % des travailleurs du quartier sont manoeuvres et ouvriers spécialisés. Ces individus conservent un rôle économique dans l'ensemble de l'appareil productif mais se marginalisent par rapport à ceux qui occupent une place dans les industries du processus de production dominant.

- a-2. Le secteur des industries en expansion (industries mécaniques et électriques, chimie) compte 8,9 % des actifs du quartier. La distribution des qualifications dans les entreprises de ce secteur se différencie nettement de celle que nous avons

rencontrée précédemment puisque nous y retrouvons la majorité des cadres moyens et techniciens (66,7 %) et une bonne partie des ouvriers qualifiés (23,3 %).

|                     | Population active dans industries en expansion | population active dans les autres branches d'activités |
|---------------------|--|--|
| manoeuvres O. S.    | 36,4 %   | 50,3 %   |
| O. Q. contremaitres | 50,0 %   | 19,9 %   |
| employés            | 2,3 %  | 11,7 %   |
| cadres moyens       |  |  |
| techniciens         | 11,3 %   | 0,7 %  |
| autres              | -  | 17,4 %   |

Un certain nombre d'indices (demandes HLM, analyse des départs de Très Cloîtres) nous indiquent que le nombre de travailleurs qualifiés des industries en expansion (et des autres) a fortement diminué sur le quartier et que ce mouvement s'accroît. En général, le passage d'un emploi à un autre qui suppose une qualification accrue et une formation professionnelle est rarement possible pour un travailleur engagé dans l'appareil productif et ce n'est qu'à l'échelle de la génération suivante que peut s'effectuer un glissement promotionnel dans la hiérarchie des qualifications professionnelles. Reste alors un certain nombre de postes non qualifiés qui seront pourvus par les migrants ruraux ou étrangers.

Pour les ouvriers français, cette promotion dans l'emploi correspond au passage d'un type de logement et d'espace à un autre.

a-3. Les activités commerciales du quartier s'inscrivent dans le secteur des petits commerces de détail liés à la vie quotidienne (alimentation, cafés, habillement, chaussures,...). Il faut également compter dans cette catégorie les activités artisanales (tapissier, vernisseur, ébéniste, verrerie,...). Le nombre des artisans et commerçants recensés (31, soit 6,9 % de la population active) ne permet pas de rendre compte de l'impact de ce secteur d'activités puisque nombreux sont ceux qui ne résident pas dans le quartier.

a-4. La typologie des catégories d'emploi nous permet de distinguer dans la population de Très Cloîtres trois types principaux de regroupement.

1. Le premier, qui va recouvrir travailleurs qualifiés localisés essentiellement dans les industries en expansion, fait partie du "prolétariat traditionnel". Nous avons vu que cette population tend à diminuer sur le quartier.
2. Le second "correspond à ceux que le système marginalise en marginalisant leurs activités mais qui font partie intégrante de l'existence de la petite bourgeoisie : artisanat, petit commerce. On ne peut les confondre, du point de vue économique, avec les groupes de salariés moyens, même si socialement on les désigne par le même terme. Ce groupe appartient à la strate marginale et d'une certaine façon prolonge la petite bourgeoisie et ou constitue un résidu de celle qui existait" (1)

Les artisans et les petits commerçants peuvent se maintenir encore un certain temps mais ils appartiennent à des secteurs en déclin qui tendent à disparaître. Le refus d'envisager une telle évolution s'exprime dans le regroupement de nombreux commerçants français du quartier au CID-UNATI. Mais il est probable que la disparition de leur activité les conduira à rejoindre provisoirement ou même définitivement les rangs du prolétariat.

---

(1) Anibal Quijano "la formation d'un "univers" marginal dans les villes d'Amérique Latine" dans Espaces et Sociétés - n° 3 juillet 1971

3. Le regroupement le plus important est constitué de ceux qui ont abandonné leur emploi qu'ils proviennent du secteur précédent ou de l'agriculture - originaires de toutes les campagnes françaises puis étrangères - ou encore qu'ils arrivent sur le marché du travail pour la première fois, avec une faible qualification ou même une absence de formation professionnelle et des charges importantes au regard de leur salaire (cas des jeunes ménages). Dans ce secteur se retrouvent également tous ceux qui n'ont pu accomplir le cycle promotionnel qui conduit de Très Cloîtres à quelque cité HLM ou de copropriétés. Le quartier est alors le lieu du repli après des difficultés diverses parmi lesquelles on compte toujours les difficultés financières :

- perte d'un salaire dans le ménage par séparation, décès ou chômage,
- impossibilité de faire face aux engagements qu'on croyait pouvoir tenir loyers et charges, crédits, ... le repli à Très Cloîtres marque alors l'échec d'une reconnaissance sociale fondée sur la solvabilité et la possession d'objets.

Tous ces individus doivent, pour survivre, accepter d'être salariés dans les secteurs dépendants de l'économie (industries en récession et en période de restructuration) ou dans les emplois les plus bas des unités de production qui appartiennent au procès de production dominant. Tous ces salariés prolongent le reste du prolétariat industriel de la ville et on peut les désigner par le terme de prolétariat spécifique.

Les caractéristiques que nous venons d'énoncer nous permettent d'avancer que dans le quartier Très Cloîtres le regroupement de la population se fait autour de deux pôles fondamentaux : "la petite bourgeoisie" et le "prolétariat spécifique".

Par la suite, nous examinerons essentiellement ces deux groupes puisque la frange du prolétariat industriel traditionnel qui se trouve encore à Très Cloîtres va en diminuant.

## B. "La petite bourgeoisie"

Les petits commerçants et artisans se trouvent en présence d'un double marché: celui offert par la couche marginale du quartier et celui qui repose sur les couches moyennes de salariés qu'il s'agisse du prolétariat traditionnel -localisé à Très Cloîtres ou dans le reste du vieux centre- des employés des services et des administrations ou de la petite bourgeoisie.

Mais devant le développement de la population algérienne (hommes seuls), les bases de l'activité commerciale tendent à se réduire à ce seul milieu. Les commerçants français essaient encore, sans y croire vraiment, de briser l'enfermement, mais ces tentatives sont trop tardives pour avoir une issue favorable : la base sociale qui assurait le développement de leur activité a déserté le quartier en même temps que se mettaient en place de nouvelles formes de distribution. Concurrentement, les commerces algériens se multipliaient dans la rue. Nous sommes ainsi amenés à étudier :

1. L'évolution des commerces européens de la rue Très Cloîtres,
2. Le développement des activités commerciales contrôlées par les Algériens,
3. L'évolution globale des commerces de la rue Très Cloîtres.

### b-1. L'évolution des commerces européens de la rue Très Cloîtres

#### 1.1 Typologie des commerces

On peut grossièrement distinguer trois types de commerces dans la rue Très Cloîtres :

- a- ceux qui sont en stagnation - régression,
- b- ceux qui se sont adaptés à l'évolution du quartier,
- c- ceux qui sont en relation avec l'extérieur du quartier.

a- ceux qui sont en stagnation - régression

Ce sont notamment des commerces alimentaires pour lesquels la population dominante de la rue est selon leur propriétaire sous-consommatrice.

Mais ces commerçants constatent que la fréquentation massive de la rue par les Maghrébins contribue à l'isolement commercial de la rue en interdisant son accès à d'éventuels clients situés à sa périphérie ou dans l'agglomération.

Entrent dans cette catégorie :

- l'épicerie n° 1 (résidants à Très Cloîtres)
- l'épicerie n° 9 (résidants à Très Cloîtres)
- l'épicerie n°15 (résidants à Très Cloîtres)
- l'épicerie n°23 (non résidants).

Pour illustrer cette tendance de stagnation - régression, il suffit de se référer aux sept épiceries qui se sont fermées au cours des dernières années.

b- ceux qui se sont adaptés à l'évolution du quartier

Ce sont des commerces alimentaires ou non dont les propriétaires ont accepté une évolution en relation avec celle de la population.

Ces commerçants ont pu de ce fait bénéficier du caractère central du quartier pour la population maghrébine.



Il est à remarquer que ceux qui se sont le mieux adaptés sont :

- les moins nombreux,
- les plus anciens de la rue,
- ceux sur le point de cesser leur activité.

Entrent dans cette catégorie :

- réparation vélos, mobylettes, scooters - n° 13 - non résidents
- tabac journaux , n° 23 - résidents à Très Cloîtres
- épicerie n° 31 - résidents à Très Cloîtres
- boulangerie n° 31 - résidents à Très Cloîtres

Pour ces commerces, l'évolution s'est traduite par une modification de la structure des ventes :

- le commerce tabac - journaux ne vend pratiquement plus de revues et journaux, mais a vu augmenter ses ventes de tabac et s'est adapté à une nouvelle demande : tabac à priser, enveloppe timbrée vendue à l'unité, etc...
- de même, la boulangerie a dû cesser son activité pâtisserie.

c- ceux qui sont en relation privilégiée avec une clientèle extérieure à la rue et au quartier

Ce sont des commerces non-alimentaires qui n'ont pas tenté de s'adapter au quartier ou n'y sont pas parvenus. Ces commerçants ne résident pas, pour la plupart, dans le quartier ; ils s'y sont implantés commercialement, compte tenu du prix peu élevé du "fonds" et des "murs".

Entrent dans cette catégorie :

- non résidents : technic radio n° 2 bis  
plomberie - sanitaire n° 2 bis

- résidants : vêtements "le bûcheur" n° 2 bis  
 vernisseur n° 7  
 artisan ébéniste n° 29  
 charbon mazout n° 10  
 chaussures n° 5  
 électricité n° 21  
 charcuterie n° 23

Ces activités se maintiennent provisoirement dans le quartier mais s'appuient sur une clientèle extérieure, soit que l'activité demande peu de contact avec les clients (vernisseur, plombier, ébéniste, mazout-charbon,...) soit que la relation s'établisse à l'extérieur, en particulier sur les marchés (vêtements, chaussures, charcuterie).

#### 1.2 Réactions des commerçants devant le marquage social de la rue

réaction générale : "du marquage subi au racisme"

Il n'y a pas un seul commerçant qui n'ait souligné la réprobation sociale qui frappe tout résidant de la rue Très Cloîtres :

" quand on habite Très Cloîtres, on est totalement marqué. Tenez,  
 " mon fils travaillait chez un espagnol. Ses collègues l'appelaient Mohamed"  
 (commerçante française).

" même si le quartier est rénové, les Européens mettront leur point d'honneur  
 " à ne pas habiter le quartier".

"si on habite la rue Très Cloîtres, pour les autres, c'est comme si on  
"était étranger, on a mis les gitans ici parce que c'était Très Cloîtres"

"vous habiteriez un quartier pareil ?"

réaction des commerçants de types 1 et 3

- la rue n'est pas un espace social, c'est l'espace d'accès à la marchandise, la majorité des commerçants européens contestent aux maghrébins l'utilisation sociale de la rue :

" nous avons perdu une bonne part de notre clientèle en fin de semaine, du fait  
" de la fréquentation des Algériens"

" le handicap, c'est la présence des Nord-Africains. Le samedi, c'est la grosse  
" affluence. Il y a des clients qui appréhendent de s'y aventurer"

" depuis la présence des Nord-Africains, notre rue a été saccagée".

- le soir, c'est la bacchanale

" personne ne veut habiter ce quartier ; ici, il n'y a plus de clientèle, il  
" n'y a plus de français ; les gens sont dans la rue ; il y a des clochards,  
" des arabes qui font leurs besoins dans les allées ; le soir, ils font un  
" bruit insupportable avec leur musique, c'est la bacchanale, quoi !".

attitude favorable des commerçants qui se sont adaptés au quartier (type 2)

" notre clientèle est surtout algérienne, on vit avec eux ; ils sont corrects  
" et polis ; on n'a presque que des arabes et on est bien contents d'en avoir,  
" c'est eux qui nous font travailler. Bien sûr, ça ne fait pas une belle renom-  
" mée au quartier, mais moi ça ne me gêne pas".

" dans le fond, on n'a pas d'ennuis avec les Algériens, ils sont très " gentils".

b-2. Le développement des activités commerciales contrôlées par les Algériens

Implantés depuis une vingtaine d'années dans la rue Très Cloîtres (premiers achats entre les années 1952 et 1954), les commerces algériens se sont développés à un rythme de plus en plus rapide depuis la fin de la guerre d'Algérie qui avait renforcé le rôle de pôle attractif de la rue.

On peut distinguer deux types de commerces algériens, tout en se gardant d'opérer une division trop grande entre ces deux catégories qui sont en fait interdépendantes :

- 2.1 Ceux qui s'adressent à la population maghrébine, célibataires et hommes seuls dont la venue à Grenoble et la possibilité d'y trouver logement et travail dépendent des services qui se développent à partir des cafés - garnis. Dans cette catégorie on rangera la majorité des 18 cafés algériens de la rue, et particulièrement tous ceux qui gèrent quelques lits en garnis.
- 2.2 à partir de cette base de cafés, les commerces de détail : boucheries (4), épiceries (2) qui s'adressent à l'ensemble de la population maghrébine de l'agglomération se sont multipliés ces dernières années. Certains commerçants ont essayé sans succès de s'implanter dans des quartiers où la clientèle est essentiellement française (c'est le cas d'un restaurant et d'une boucherie) confirmant ainsi que tout développement des activités commerciales algériennes ne peut se faire actuellement que sur la base d'une population marginalisée au niveau de l'ensemble de l'agglomération.

2.3 autour des activités de la rue Très Cloîtres, s'articule ainsi une série de fonctions interdépendantes qui manifestent l'exclusion et la marginalisation de la population maghrébine :

- de manière quotidienne pour la population maghrébine, le couple café-rue constitue le prolongement nécessaire des logements en garnis. Il en est le cadre de vie substitutif
- pour les primo-arrivants, la rue Très Cloîtres constitue un lieu d'accueil et de relais entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée : il permet la transmission orale de l'information, l'initiation aux démarches à faire pour trouver du travail.
- pour un certain nombre de chômeurs, la rue Très Cloîtres est un lieu de repli possible
- en fin de semaine, pour un nombre important de maghrébins provenant de l'ensemble de l'agglomération et même d'au delà, la rue Très Cloîtres, les commerces et les cafés constituent un pôle de convergence, une place, l'espace reconquis de la rencontre possible et de l'échange social avec d'autres compatriotes, par opposition aux espaces confinés et ségrégatifs du travail et du logement.

#### b-3. L'évolution globale des commerces de la rue Très Cloîtres

L'examen de la succession des différents types de commerces au cours des quinze dernières années fait apparaître la disparition massive d'un certain nombre de commerces européens (2 drogueries, 2 chapeliers, 1 pâtisserie, 2 boucheries, 1 fleuriste, 1 photographe) remplacés progressivement par des commerces algériens (cafés, boucheries, alimentation) ou par des commerces dont la clientèle est extérieure au quartier ou n'y vient pas.

L'évolution de la fonction commerciale de la rue est actuellement dominée par celle des cafés, bars, restaurants avec le rôle d'accueil, logement, pension qui leur est rattaché.

Leur clientèle, qui est importante, n'entre que pour une part négligeable dans le circuit de consommation propre à la rue car les cafés - bars - restaurants ne s'approvisionnent pas ou peu sinon en cas de dépannage auprès des commerçants de la rue (sauf la boulangerie).

La fonction de centralité de la rue Très Cloîtres pour les Maghrébins a par contre un effet bénéfique - comme nous l'avons vu - pour certains commerces algériens tels que les boucheries et les épiceries qui voient affluer en fin de semaine des clients de l'ensemble de l'agglomération grenobloise, voire d'au-delà (Voiron, la Tour du Pin Chambéry). Les commerces européens qui se sont adaptés bénéficient à un degré moindre de cet afflux.

Compte tenu de cette évolution, un nombre important de commerçants européens projettent de vendre et de s'installer ailleurs. Cette désaffection permet de mettre en évidence l'évolution des activités commerciales et artisanales de la rue et leur regroupement autour de deux types :

1. ceux qui utilisent le quartier dans la mesure où il offre un support peu coûteux (atelier, entrepôt) à leur activité tournée vers l'extérieur (marchés, dépannages, fourniture à domicile) ou vers une population de passage (tapissiers... ébénistes..)

Ce type d'activités se développe essentiellement dans les extrémités de la rue Très Cloîtres et dans les rue voisines (Vieux Temple , Servan).

La dimension et la nature de ces activités leur interdit de s'intégrer au centre moderne de Grenoble et de se développer à partir de la population maghrébine résidente ou de passage.

Ces activités ne pourront se développer que dans la mesure où ne se manifestent pas les signes de la reconquête par les commerces du centre ville( ce qui se passe actuellement de l'autre côté de la place Notre Dame, rue Brocherie, rue Renaudon).

2. au total, il semble bien que la fonction commerciale de la rue Très Cloîtres et des rues voisines sera de plus en plus assurée par les Maghrébins ; il est probable que cela se traduira pas une certaine diversification des activités commerciales, le marché principal étant de plus en plus constitué par la population marginalisée elle-même.

### C. "Le prolétariat spécifique"

Les éléments de l'analyse dégagés dans le chapitre précédent, montrent que des emplois relevant de plusieurs secteurs d'activités se trouvent superposés à Très Cloîtres.

Le seul marché possible est celui qui correspond aux couches les plus basses du processus de production, avec les qualifications les plus faibles :

- bâtiment et travaux publics,
- industries en récession,
- activités de services non productifs (entreprises de travail intérimaires, nettoyages...).

Nous allons chercher à caractériser plus précisément les travailleurs qui appartiennent au "prolétariat spécifique" à partir de deux points d'impact :

1. les revenus
2. la mobilité.

c-1. Les revenus

Les travailleurs de ce secteur employés dans le bâtiment ou les travaux publics (37,8 %), toutes entreprises qui licencient à chaque fin de chantier, et recrutés avec de faibles qualifications (plus de 55 % de la population active de Très Cloîtres n'a aucune qualification) sont soumis à une grande instabilité d'emploi : diminution du nombre d'heures de travail, chômage,...

Cette instabilité entraîne des fluctuations dans le versement et le niveau des salaires qui ont déjà en commun l'irrégularité et la faiblesse par comparaison à leurs équivalents respectifs du prolétariat traditionnel.

L'examen du salaire doit se référer aux conditions de son utilisation : pour les travailleurs étrangers qui constituent l'essentiel du "prolétariat spécifique" localisé à Très Cloîtres, le salaire doit couvrir les besoins de la famille demeurée au pays (six personnes à charge en moyenne pour les Algériens, ce qui correspond à un envoi mensuel de 400 Frs), permettre de payer le voyage annuel auprès de la famille, et parfois le remboursement de dettes contractées avant le départ, ou de mettre de côté l'argent nécessaire à l'achat d'un lopin de terre ou d'un petit commerce qui tiendront lieu de retraite.

L'analyse du revenu doit comprendre celle du salaire indirect et rendre compte des inégalités dans les prestations sociales : pour des cotisations identiques (10,5 % du salaire), les versements des allocations familiales sont inégaux pour les familles françaises et étrangères. Pour les travailleurs algériens, dont les familles sont en Algérie : 30,00 Frs par enfants et par mois (avec un plafond de 120,00 Frs) sont versés aux Caisses Algériennes.



Ces versements sont faits pendant une durée de 6 ans à partir de la date de la première entrée du travailleur. Par décision du 22 janvier 1972 (1), l'accord est appliqué strictement et la durée n'a pas été prolongée. On pourrait relever des exemples semblables à propos de l'assurance-maladie, de l'invalidité, des allocations-maternité, etc...

Pour faire face aux besoins quotidiens, la population met en place des "structures de survie" parmi lesquelles il faut réserver une place importante à l'aide fournie par la famille ou les amis (personnes âgées aidées par leurs enfants, familles italiennes ou portugaises), ou par les commerçants algériens dans le cas des travailleurs de la même nationalité. Cette dernière forme d'aide dissimule l'exploitation que les patrons de cafés-garnis font subir aux travailleurs.

Il faudrait pouvoir mesurer l'intervention de l'Etat et de la collectivité et apprécier le niveau de l'aide publique ou privée, mais les renseignements que nous possédons à ce jour n'ont pu être systématisés.

Dans cette perspective, on pourrait apprécier le rôle du "club" de personnes âgées ou de diverses associations (S. C. I., P. A. C. T.....) et l'impact du travail des assistantes sociales ;

---

(1) cette décision a été abrogée quelques mois plus tard

c-2. La mobilité

A l'intérieur du "prolétariat spécifique" de Très Cloîtres, la mobilité professionnelle est grande : recherche de stabilité ou d'un emploi mieux payé et plus qualifié.

Mais le travailleur reste enfermé dans des emplois tels que nous les avons définis précédemment et voit avec le temps s'évanouir les chances de promotion qu'il avait illusoirement entrevues. Seule une mobilité horizontale est alors possible.

Cette mobilité interne prend pour certains groupes, comme les Algériens, la forme d'une mobilité entre différentes formes d'habitat perçues comme stratifiées. Des statuts différents sont alors attachés au logement en garni, en baraque de chantier, en foyer ou dans une chambre meublée. Mais le travailleur non assuré de se maintenir longtemps à un niveau supérieur risque d'être précipité dans le mouvement de reflux qui le ramènera à Très Cloîtres.

Une autre forme illusoire de mobilité verticale est l'accès au statut de commerçant par l'intermédiaire d'un apport financier dans l'achat d'un café. Nous avons vu dans la partie précédente (1) combien cette ascension pouvait au mieux conduire à rejoindre le groupe de la petite bourgeoisie dominée.

A partir des revenus et de la mobilité, nous avons cherché à caractériser le "prolétariat spécifique", mais il n'apparaît pas comme un ensemble homogène à Très Cloîtres ; au contraire, il est le lieu des conflits ou de l'indifférence entre les groupes sociaux qui le constituent.

---

(1) cf. Etude des propriétaires et gestionnaires du cadre bâti à Très Cloîtres : "Naissance d'une petite bourgeoisie algérienne".

Nous sommes ainsi conduits à nous poser la question des facteurs et des mécanismes de différenciation sociale à l'intérieur de l'espace du quartier.

D. La différenciation sociale à l'intérieur du "prolétariat spécifique"

La pratique sociale des différents groupes de population rue Très Cloîtres est une pratique divisée que manifestent au niveau du quotidien les relations antagonistes entre les groupes, les rapports différents qu'ils établissent aux divers espaces (rue, espaces intermédiaires....) ou aux objets qui servent de support à la reproduction de la force de travail (logement,...).

Cette différenciation entre les groupes telle qu'on la saisit dans la réalité, il est nécessaire de la fonder, de pouvoir préciser sur quoi elle repose, de la resituer dans son contexte global; en d'autres termes, il s'agit de savoir sur quel contenu on peut donner un statut au groupe social à l'intérieur du "prolétariat spécifique" de Très Cloîtres.

d-1. Les termes à partir desquels se manifeste la différenciation sociale à Très Cloîtres

Dans un premier temps, nous chercherons à mettre en évidence les caractéristiques sur lesquelles s'appuie le procès de différenciation des groupes sociaux et cela de façon à dépasser les apparences et à enrichir le contenu que recouvrent les critères communément retenus à Très Cloîtres, tels que les critères nationaux ou les critères d'âge.

### 1.1. A l'intérieur du "prolétariat spécifique" le type d'activité n'est pas discriminant

Le procès de production se développe sur la base de la division capitaliste du travail :  
 travail intellectuel / travail manuel  
     décision / exécution  
     gestion / production,

division technique du travail, mais aussi division sociale qui va se trouver confirmée par la répartition spatiale de la population à l'intérieur de l'agglomération grenobloise. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux résultats des divers recensements qui traduisent la spécialisation sociale des divers espaces (de l'îlot à la commune).

Nous avons précisé (1) la place de Très Cloîtres dans la division sociale de l'espace et les chiffres concernant la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité de la population active du quartier confirment la caractéristique fondamentale de Très Cloîtres : quartier ouvrier.

Globalement, au niveau de la détermination économique, l'unité de Très Cloîtres est grande puisque s'y trouvent rassemblés des travailleurs situés de façon identique dans l'appareil productif : ouvriers surtout manoeuvres et ouvriers spécialisés employés dans les industries en récession (cuirs, textile), en période de restructuration (bâtiment et travaux publics) ou dans quelques industries en expansion (constructions mécaniques et électriques,...)

Dans l'univers de Très Cloîtres, les rôles économiques "ne peuvent avoir l'importance décisive qui leur revient dans le reste de la société où la place dans la production fonde précisément les stratifications du système de pouvoir, puisque les rôles productifs des travailleurs du "prolétariat spécifique" se trouvent privés de toute fonction centrale dans l'existence du système" (1).

---

(1) Etude des propriétaires et des gestionnaires du cadre bâti à Très Cloîtres : "la place de Très Cloîtres dans la division sociale de l'espace.

(1) Anibal Quijano - article cité

La ségrégation et la hiérarchisation sociale telles qu'elles se manifestent à l'intérieur de l'agglomération ne traversent pas le tissu social du quartier, c'est globalement que Très Cloîtres est espace de relégation, marqué et qualifié vis à vis du reste de la ville.

### 1.2. La mobilisation de la force de travail

Le procès de production ne semble pas contribuer à marquer différemment les habitants de Très Cloîtres les uns par rapport aux autres. Pour préciser les fondements de la distinction qui pourtant s'y manifeste, il nous faut nous interroger sur l'origine des travailleurs qui s'y trouvent rassemblés, les conditions de leur venue et de leur implantation.

Désormais, nous parlerons de mobilisation de la force de travail pour désigner son passage de l'espace où elle a été produite (campagnes françaises, pays étrangers), à l'espace à partir duquel s'opère sa mise au travail, ici Très Cloîtres.

Dans le quartier, la différenciation entre les groupes est effectivement possible, suivant :

- le lieu,
- la forme,
- les conditions et la date de la mobilisation de la force de travail.

#### - Le lieu d'origine

Les ruraux français, les italiens, les portugais, les espagnols ou les algériens originaires de formations économiques et sociales diversifiées vont porter avec eux des

modèles d'organisation sociale, des traditions politiques, des pratiques culturelles, des modes de relation aux êtres et aux choses différents, toutes choses qui se traduiront dans leur pratique quotidienne.

- la forme

Le fait pour les travailleurs étrangers (précédemment les ruraux) de se retrouver à Très Cloîtres avec leur famille ou bien sans elle (celle-ci étant demeurée au pays et ce pour diverses raisons d'ordre politique, social... qui tiennent au pays d'accueil comme au pays d'origine), va avoir des conséquences au niveau du vécu quotidien : enracinement dans le logement, et dans le quartier, insertion dans les réseaux administratifs et institutionnels (réseaux d'assistance, de surveillance... école... etc).

- les conditions

La politique française d'accords bilatéraux avec les pays fournisseurs de main d'oeuvre détermine une série de situations distinctes que l'on retrouve sur le quartier :

- les espagnols ou les portugais seront munis d'un contrat individuel ,
- le nombre d'algériens sera déterminé annuellement à la suite de "marchandages" dans les limites fixées par le contingent,
- d'autres (essentiellement portugais et espagnols) seront des clandestins qui chercheront à se faire régulariser ou bien auront un statut de réfugié politique,
- quant aux Italiens, leur déplacement à l'intérieur de la C. E. E. n'est plus réglementé.

La gestion de l'immigration sera donc assurée de diverses façons qui peuvent aller des organismes officiels (Direction Départementale de la Main d'Oeuvre, Préfecture, Police...) aux réseaux moins reconnaissables, mais qui n'en sont pas moins des structures de domination (propriétaires de cafés-garnis pour les Algériens ou bien réseaux informels mais payants qui permettent aux Portugais de trouver un logement).

Les conditions dans lesquelles s'effectue la mobilisation du travailleur (contrat, contingent, clandestins...) vont peser sur la ventilation de la force de travail et son insertion dans l'appareil productif.

Alors que le lien contractuel engendre un rapport immédiat entre le travailleur et son employeur, l'absence de contrat comme c'est le cas pour les Algériens, va nécessiter pour que s'établisse le rapport entre la force de travail et le lieu de son activité, l'existence d'un lieu qui structurellement remplisse cette fonction de mise en relation ; il en est ainsi à Très Cloîtres pour les travailleurs algériens où ce rôle se développe sur la base des cafés et des garnis (cf. centralité algérienne).

- La date d'arrivée en France -

Parler de mobilisation ne suffit pas, encore faut-il la dater pour introduire les différences de temporalités qui existent entre l'arrivée sur le quartier des différentes vagues de migrants : migrants ruraux de la Chartreuse ou du Plateau Matheysin, Italiens, puis Algériens et Portugais.

Chaque nouvelle génération de migrants venant rencontrer à Très Cloîtres les laissés pour compte de la vague précédente, le résidu du mouvement de promotion qui est allé se dissoudre dans l'agglomération. A ceux qui voudraient nier cet échec, les nouveaux arrivants vont le leur rappeler et souligner la fragilité et l'insignifiance de leurs efforts d'insertion, et d'enracinement.

Parler en termes de mobilisation nous permet de rendre compte du mécanisme qui a conduit les individus à Très Cloîtres, mécanisme le plus souvent occulté :

- soit parce que l'effort d'intégration et de promotion est intense et que la seule perspective est alors d'être reconnu, reconnaissance qui, ne pouvant se faire sur la base de la différenciation, va porter en elle pour chaque personne qui y aspire la négation de son passé, de son histoire, de son ancrage originel ;
- soit parce que le type de reproduction qui leur est imposé et l'idéologie raciste ne laissent pas d'autres solutions à certains travailleurs, comme les Algériens par exemple, que celles du repli et de l'enfermement à Très Cloîtres. Repli au sein de la communauté algérienne, même si celle-ci n'est que le masque d'une nouvelle exploitation, celle des "grands frères" devenus patrons de café ou commerçants.

Le mécanisme et les rapports de force qui engendrent le déplacement de travailleurs et leur passage d'un espace national à un autre ne se manifestent pas clairement pour le travailleur puisque toute son énergie est mobilisée soit dans un processus d'intégration-promotion qui le fonde dans le corps social du pays d'arrivée, soit dans un processus de rejet qui le renvoie au sein de la communauté d'origine.

### 1.3. Le cadre de production et de reproduction de la force de travail

S'interroger sur l'origine des travailleurs, les conditions de leur venue et de leur installation permet de mettre en évidence un certain nombre d'éléments qui vont contribuer à différencier les groupes sociaux à l'intérieur de l'espace du quartier, mais il est nécessaire pour approfondir la démarche de s'interroger sur les caractéristiques de la reproduction de la force de travail.

Plus que la forme de reproduction quotidienne qui est imposée à la force du travail les possibilités de distinction au sein de Très Cloîtres vont naître du cadre dans lequel s'inscrit la production et la reproduction de la force de travail



Dans le cas des familles étrangères, le processus d'intégration auquel sont soumis les enfants rend improbable tout retour au pays, et inscrit ainsi le procès de reproduction de la force de travail (y compris celle de la génération suivante) dans l'espace grenoblois.

Par contre, pour les travailleurs dont la famille est demeurée au pays (Algériens, quelques Portugais), le procès de production et de reproduction de la force de travail s'inscrira d'emblée dans un cadre international.

d-2. Les bases de la différenciation des travailleurs algériens au sein du "prolétariat spécifique" localisé à Très Cloîtres

L'articulation des différents termes que nous avons posés permet de faire apparaître sur quel contenu les différents groupes se différencient à l'intérieur de Très Cloîtres et de souligner l'impact des travailleurs algériens dans le quartier.

On peut ainsi mieux comprendre à partir de quoi se déclenche à leur propos le mécanisme de désignation et de relégation :

- 2.1. Les conditions de leur venue et de leur installation entraînent et imposent un fonctionnement de la structure de la reproduction de leur force de travail qui se développe à l'échelle de tout le quartier.

Alors que pour les Italiens ou les Portugais, c'est le logement qui sera le point d'appui, le support de leur reproduction et de leur organisation (cf. le chapitre sur l'utilisation de l'espace par les Portugais et les Italiens).

- 2.2. Le cycle de production et de reproduction de la force de travail des travailleurs algériens s'inscrit dans un cadre international. Il suffit pour s'en convaincre, de relever les exemples suivants :

- les retours annuels en Algérie, pour des périodes le plus souvent supérieures à un mois,
- les envois d'argent fréquents et relativement importants (aux alentours de 300 Frs par mois et par travailleur de Très Cloîtres),
- la durée de présence en France qui excède rarement dix à quinze ans ; on tend actuellement à la ramener à six ans, comme en témoigne une circulaire récente (22.02.1972) de la Caisse Nationale des Allocations Familiales,
- les obstacles mis à la venue des familles, etc...

Très Cloîtres apparaît ainsi pour le travailleur algérien comme un lieu de passage, comme le moment d'un processus qui a son terme en Algérie, alors que pour la majorité des autres étrangers installés à Très Cloîtres, le quartier est la première étape d'un mouvement promotionnel qui ira se dissoudre dans quelque cité de la périphérie grenobloise (et en cas d'échec, sera le lieu de repli).

2.3. Les travailleurs algériens sont soumis au jeu de deux types de domination qui, en se renforçant, créent, le mouvement qui les entraîne.

La première qui résulte de la collusion des gouvernements français et algérien, engendre le déplacement de cette "armée industrielle de réserve". La seconde découle des rapports qui s'expriment entre les divers capitalistes de la région et qui contraignent les travailleurs à un type de reproduction minimum de leur force de travail.

Cette double domination inscrit le travailleur dans le mouvement migratoire permanent, sorte de transhumance industrielle qui s'articule autour de Très Cloîtres :

"ils ne sont pas là pour y rester, les Arabes"  
"ils ne s'installent pas".

Le quartier ne peut être le lieu de leur ancrage ou de leur installation, il apparaît au contraire comme le lieu où se manifeste leur mobilité.

Les éléments de différenciation que nous avons dégagés ne remettent pas en question la différenciation des groupes sociaux au sein du "prolétariat spécifique" à partir du critère national, il permettent de préciser la caractéristique "nationalité d'origine" et de lui donner un contenu.

Il serait possible de poser pour les autres groupes sociaux les termes de leur différenciation, mais elle est moins marquée que pour les travailleurs algériens et le champ d'une telle interrogation dépasse en partie les limites de Très Cloîtres. Il faudrait en effet élargir le cadre d'appréhension pour mettre plus clairement en évidence les mécanismes de domination qui pèsent sur les divers groupes : les Italiens ou les Portugais trouvent ainsi à l'extérieur du quartier (vieux centre et Saint Martin d'Hères...) les supports de leur organisation et de leur structuration.

## 2 - LES DIVERS TYPES DE PROPRIETAIRES DE TRÈS CLOITRES ET LE RAPPORT ECONOMIQUE AVEC LE BIEN LOGEMENT

Nous chercherons dans cette partie à dégager les divers types de propriétaires et gestionnaires de logements et à travers les différents types, de nous poser les questions suivantes :

- dans quelle mesure et à quel niveau d'analyse le droit de propriété et la possession d'un capital immobilier sont des critères de classe,
- quels sont les rapports existant entre propriétaires et locataires.

Pour préciser le champ de ces questions, il nous faut rappeler que les rapports propriétaires-locataires, sont d'un autre niveau que les rapports salariés-capitalistes.

Il s'agit dans le cas propriétaire-locataire, d'une simple vente de marchandise, d'un transfert de valeur déjà produite, existante auparavant. Certes, on peut être en présence d'un rapport d'escroquerie lorsque le logement est payé au dessus de sa valeur. Mais d'après Engels, ce cas n'est pas différent de l'escroquerie de l'épicier, cette escroquerie "ne constitue pas un mal pesant exclusivement sur la classe ouvrière".

Les rapports entre propriétaires et locataires sont des rapports marchands internes à la sphère de la circulation de la plus value et non un rapport né au cours de la production de cette plus value.

D'autre part dans cette analyse, nous nous situons avant tout projet d'opération sur le quartier. Ces rapports économiques des propriétaires de Très Cloîtres avec le bien logement vont être, plus ou moins selon les types de propriétaires, déterminés par les 3 éléments suivants :

---

(1) la question du logement p. 28

1. la législation
2. la situation de Très Cloîtres comme mauvais quartier dans la division de l'espace grenoblois
3. le manque de logement social dans la commune de Grenoble, donc la domination de l'offre de logements sur la demande.

Ces 3 éléments vont agir différemment sur :  
 les prix des appartements, le montant des locations et le montant de la rente, selon la situation du propriétaire.

#### A. Les déterminations qui pèsent sur les propriétaires de logement de Très Cloîtres

##### a-1. La législation

La première détermination qui pèse sur les propriétaires est une détermination née de l'histoire des petits propriétaires de logement dans l'évolution de la classe capitaliste et de leur situation dans les rapports de force entre les diverses fractions de cette classe. Ces fractions se battent pour une acquisition maximale de plus value, dégagée dans la sphère de la production. D'autre part, ces rapports de force internes entre ces fractions de classes sont à resituer dans les rapports de force nés de la contradiction principale capitalistes - prolétariat. Ils peuvent être lus partiellement dans la législation.

Or, la situation propre au capitalisme français avait placé la bourgeoisie industrielle dans une situation difficile et défavorable au XIX.ème siècle, par rapport à la bourgeoisie agraire ou immobilière alors bien implantée à la Chambre et au Sénat. Mais avec la croissance de l'industrie française et le lent déplacement du rapport de force en faveur de la bourgeoisie industrielle à l'intérieur du bloc au pouvoir, et avec la remontée de la combativité des travailleurs, la situation change. Diverses lois vont marquer la victoire des industriels sur les rentiers et petits propriétaires fonciers et immobiliers :

" A chaque fois, c'est sous la poussée de la classe ouvrière que le capital  
 " industriel impose à la propriété immobilière des réformes sociales qui  
 " correspondent en fait à une résolution de la contradiction secondaire en  
 " sa faveur" (1).

Deux lois importantes sont à noter pour comprendre la situation des petits copropriétaires de Très Cloîtres :

1920 : première loi de blocage des loyers. D'après le "Collectif logement" :

" le blocage est une mesure concrète effective résultant à la fois d'une  
 " lutte résolue des ouvriers, d'une situation internationale difficile pour  
 " la bourgeoisie (révolution allemande bourgeoise, autogestion en Italie),  
 " et d'un écrasement, à l'intérieur de la bourgeoisie, des propriétaires fon-  
 " ciers, des classes moyennes ruinées par la guerre, par la dévaluation de  
 " la monnaie" (2).

La ruine des propriétaires immobiliers est amorcée (de 1914 à 1939, la part des loyers dans le revenu national tombera de 11,6 % à 3,4 %). Ils ne construisent plus de logements.

1948 :

De même, la loi de 1948 apportera le maximum au capitalisme industriel tout en ménageant une forme de propriété immobilière en laissant libres les loyers de la production postérieure à 1948, la loi ouvre la porte à une nouvelle configuration de la production de logements : l'investissement d'un capital patrimonial ou bancaire sur un terrain ne lui appartenant pas initialement. La promotion immobilière va démarrer lentement.

---

(1) Lipietz - idem

(2) Collectif Logement p. 11

Les propriétaires de Très Cloîtres, vus comme possesseur d'une forme de capital dans l'ensemble étant soumis à cette loi, sont donc en situation de dominés au sein de la classe capitaliste. Dans la mesure où le blocage des loyers limite l'importance de la rente qu'ils peuvent retirer de la location ou de la vente de leur appartement.

Le deuxième élément qui pèse sur les propriétaires est la place de Très Cloîtres dans la division sociale de l'espace. Notre problème est alors de voir en quoi l'image de marque de Très Cloîtres va jouer sur le prix des appartements.

a-2. La situation de Très Cloîtres dans la division sociale de l'espace grenoblois

Cette place a des conséquences importantes au niveau de la possibilité de dégagement d'un certain type de rente pour les propriétaires.

Le prix d'un logement dépend de sa place dans la division sociale de l'espace. En effet, le prix de vente d'un logement ou le montant d'une location ne sont pas déterminés seulement par les coûts de construction, les frais de gestion et de réparation, c'est-à-dire par des éléments uniquement économiques. Le prix d'un logement dépendra aussi essentiellement de la place de celui-ci dans la division sociale de l'espace.

" Le prix de vente d'un logement dépasse son prix de production parce que  
" la situation de monopole des propriétaires fonciers d'une part, des propriétaires immobiliers d'autre part (les deux étant liés), avec la capacité de rétention qui en résulte, permet d'imposer une redevance pour  
" loger un tel emplacement" (1).

---

(1) Lipietz dans "circulation du capital et problème foncier dans la production du cadre bâti, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (Septembre 1971)  
p. 36 tome I

Loger dans un "beau quartier" coûte automatiquement plus cher au locataire ou au propriétaire que loger dans un bas quartier bien que le prix de construction des logements varie peu entre la catégorie HLM et le grand standing.

Lipietz rapporte que selon l'enquête du mensuel l'Expansion :

" le coût de construction d'un immeuble de luxe Paul Doumer avec entrée  
 " en marbre, et salle de bains en céramiques, n'est que 10 % plus cher  
 " au m<sup>2</sup> qu'un HLM de Pantin" (1).

Or, Très Cloîtres est actuellement un "mauvais quartier" à la base de la division sociale de l'espace. Ceci a deux conséquences :

- dans la majorité des cas, la rente différentielle I qui naît de la bonne ou mauvaise situation d'un quartier dans l'agglomération n'existera pas pour la majorité des propriétaires ; une exception, comme on le verra par la suite ; le cas de gestionnaires et propriétaires de garnis.
- quant à la rente différentielle II qui naît après incorporation de capital fixe elle est inexistante dans la mesure où les propriétaires ne font actuellement plus de travaux au niveau du gros oeuvre, ou s'ils font des travaux au niveau du second oeuvre, à l'intérieur des appartements, l'image de marque est telle qu'ils ne peuvent récupérer lors de la vente, l'avance d'argent.

Toutefois Très Cloîtres est un élément du parc immobilier grenoblois et plus spécialement du parc immobilier peu cher appelé plus couramment social.

Une troisième détermination à prendre en compte est celle de la situation de ce marché.

---

(1) Lipietz idem (tome II)



a-3. L'état du marché du logement social dans l'Agglomération et la Commune de Grenoble

Il est difficile étant donné le manque de statistiques concernant l'offre et la demande de logements privés de définir l'état global du marché du logement social.

Un indice nous semble intéressant et symptomatique de la situation de ce marché global : il s'agit de l'état de la conjoncture dans le secteur public.

- Pour l'ensemble de l'agglomération le mouvement dans les demandes de logements HLM au cours du 4e trimestre 1971 est le suivant :
  - la demande en logements HLM reste très forte au cours de ce trimestre : 876
  - les attributions au cours du trimestre : 462 n'ont satisfait que 10 % des demandeurs (4356)
  - le stock des demandes certes a diminué de près de 700, mais pour 70 % cette diminution est le fait d'abandons de demandes et non le fait d'attributions de logements. Les motifs des annulations n'étant pas analysés, on ne peut connaître la proportion des abandons provenant de la non acceptation des demandeurs et la proportion des refus d'attributions provenant de l'offreur : la société HLM. Ces chiffres sont toutefois symptomatiques d'une insuffisance de l'offre de logement social, de l'importance du "résidu" des non-satisfaits parmi les demandeurs, donc d'une crise au niveau de l'agglomération pour ce type de logement social.
- Au niveau de la commune de Grenoble la situation est identique. Si on analyse au 1. 3. 1972, les sorties de demandes au cours du 1er trimestre on s'aperçoit que 62 % des demandes sont sorties pour motifs d'annulation, 38 % seulement ont été satisfaites.
- Si à l'importance de ce résidu non satisfait, on ajoute le fait fondamental qu'une grande partie de familles de condition modeste ou étrangère ne font pas de dossiers pour diverses raisons, on peut affirmer que la demande de logements bon marché, comme

celle s'adressant à Très Cloîtres est alors nettement supérieure à l'offre de ce type de logement. On est alors dans la situation où le prix du logement est un prix de monopole (prix supérieur à la valeur de façon durable) comportant selon les cas une rente dite de monopole plus ou moins importante.

Cet élément peut éventuellement contrebalancer la non existence de la rente de situation et expliquer l'escroquerie qui peut naître à Très Cloîtres au niveau du marché du logement.

En ce qui concerne les Algériens célibataires, le marché de logement est encore beaucoup plus tendu. En 1971 sur 9 276 (de plus de 16 ans) sur l'agglomération 1 100 sont logés en foyer (SONACOTRA et privé) et 200 environ par les 2 entreprises de bâtiment et travaux publics les plus importants : SACER et Pascal. En gardant donc présentes à l'esprit ces déterminations très globales, il nous faut alors préciser à l'intérieur du quartier les divers types de propriétaires et gestionnaires de logements et analyser :

- ceux pour qui avant l'opération de réhabilitation, la propriété ou la gestion n'est d'aucun rapport économique
- ceux qui tirent actuellement parti et profit de ce type de quartier.

## B. Les divers types de propriétaires et gestionnaires à Très Cloîtres

### premier type : les petits copropriétaires habitant leurs logements

- Ce sont essentiellement des familles et des personnes âgées italiennes ou françaises, presque tous ouvriers dans la bâtiment ou dans l'industrie ;
- Ce qui semble important pour ces catégories, c'est l'attachement idéologique à la propriété du logement plus que l'aspect économique de cette propriété.

Cet attachement s'explique par diverses médiations :

- le rôle de la famille pour les Italiens surtout,
- le lien affectif au logement pour les personnes âgées : héritage ou "j'ai passé ici toute ma vie",
- la recherche de la sécurité qui justifie un sacrifice et qui induit une vie repliée sur le logement.

Pour ces catégories, l'aspect économique perçu dans le sens d'une accession à l'épargne est second : le logement est très peu vu comme capital ou comme placement, et jamais comme moyen de spéculation.

Ces catégories ont acheté à Très Cloîtres, les Italiens surtout à partir des années 40, parce que c'était le seul endroit où on trouvait des logements peu chers. Or d'après quelques exemples, les prix de vente du m<sup>2</sup> des appartements ont peu varié, sur une longue période. De 1960 à 1970, il est resté pour une dizaine d'appartements entre 150 et 200 Frs le m<sup>2</sup>. En 1955, au 23 rue Très Cloîtres, il était de 110 Frs ; or, tous ces propriétaires français et italiens ont dans l'ensemble fait beaucoup de réparations, surtout à l'intérieur des logements. Le montant est quelques fois même égal au prix d'achat de l'appartement.

Cependant, malgré cette incorporation de capital fixe importante, le prix de vente reste le même. La réaction-type de ces petits propriétaires devant la rénovation ou la démolition semble confirmer cette hypothèse : "combien va-t'on m'acheter si l'on démolit ?" - "tout l'argent que j'ai mis dans les travaux va être perdu".

Nous sommes ici devant le cas typique du petit copropriétaire "héritier du M. P. F."(1) soumis très fortement aux deux déterminations et ne pouvant pas de par leur situation économique et le niveau de leur revenu faire les réparations suffisantes pour entretenir le gros oeuvre des appartements.

Deuxième type : le petit copropriétaire récent qui a habité son appartement et qui le loue actuellement pour une somme relativement modique

Leur situation économique nous est moins connue de même que les raisons de leur départ; un cas souvent rencontré par exemple est celui de l'ouvrier italien qui a quitté son appartement parce que sa famille s'est agrandie ; ici nous sommes en présence d'une catégorie de copropriétaires très proche de la catégorie I, c'est-à-dire qui ne tire aucun ou que très peu de profit de leur propriété.

Pour expliciter ce point, il est nécessaire de reprendre l'analyse d'Engels concernant le loyer et les différents éléments le composant (2). Le loyer dans le cas général (loyers libres, appartements neufs) se compose de plusieurs parties :

1. La partie représentant le remboursement par fraction mensuelle du capital avancé,
2. Les intérêts du capital immobilisé, calculés généralement sur vingt ans ; d'après le "Collectif logement", vingt ans est la durée d'amortissement généralement admise pour la construction ;
3. La participation aux frais de réparation et d'entretien dans la construction ;
4. La rente qui est la différence entre le prix de la location et le montant : 1+2+3

---

(2) dans "la question du logement" (Engels)

(1) Mode de Production féodal

Dans le cas de Très Cloîtres, le problème est spécifique :

1. Le loyer est normalement bloqué et bas, étant donné la situation de Très Cloîtres dans l'agglomération,
2. La rente différentielle est le plus souvent inexistante,
3. Les petits propriétaires récents n'ont pas encore amorti à l'aide des loyers le capital avancé lors de l'achat,
4. Les réparations, lorsqu'elles concernent le gros oeuvre sont très importantes, et le plus souvent retardées au maximum ; les réparations intérieures sont dans la majorité des cas à la charge des locataires ; ces charges, pour un appartement de 50 à 60 m<sup>2</sup>, se montent en moyenne à 200 - 300 Frs par an ; elles sont le plus souvent toutefois récupérées intégralement auprès du locataire (ou presque).

De façon générale, sauf dans quelques cas précis (amortissement terminé, car propriété familiale ancienne, pas de réparations importantes), les locations ne sont pas des locations de rapport. Dans l'ensemble, elles ne permettent pas aux propriétaires d'entretenir correctement l'immeuble.

Réflexion des locataires : "les propriétaires laissent leurs immeubles dans un état lamentable, on est obligé, nous, de faire des travaux".

#### Remarque

Ceci ne veut pas dire qu'augmenter les loyers est la solution ; la part des loyers en effet, peut représenter jusqu'à 20 % des revenus des ménages habitant Très Cloîtres, et le plus souvent pour des logements en mauvais état au départ ; il est nécessaire de poursuivre l'analyse et de prendre en compte les causes profondes de l'insalubrité ; ce point veut simplement dire qu'à Très Cloîtres on retrouve de façon importante la catégorie des petits propriétaires héritiers du M. P. F., dominés et avant tout ouvriers ou personnes âgées, qui ont été et sont exploités dans tous les domaines

par l'évolution du M. P. C.<sup>(1)</sup> (dans la vente de leur force de travail, au moyen de l'idéologie de la propriété privée du logement pour ne citer que ces deux domaines).

### Troisième type : les gros propriétaires

Ceux-ci sont soumis certes au même blocage que les autres mais peuvent récupérer une rente absolue plus forte , pour les raisons suivantes :

- ils possèdent un grand nombre de logements, parfois plusieurs immeubles, depuis très longtemps ; s'agissant de très vieilles familles de propriétaires, le prix d'achat, l'avance de capital initial est amortie depuis longtemps ;
- ils ne font que très peu de réparations , se calquent sur les autres propriétaires, ont des coûts de fonctionnement et d'entretien faibles, mais font payer des charges importantes aux locataires :  
(ces propriétaires vont jusqu'à refuser de remplacer les poignées de portes extérieures)
- les locataires qui versent en moyenne 200 Frs de charges par an ne peuvent avoir la ventilation et l'utilisation des charges et ne savent pas pourquoi ils paient.

Il serait intéressant d'étudier les autres types d'intervenants, tels la ville, les compagnies d'assurances, les régisseurs....

Toutefois, il semble que le type d'intervenant qui de loin est dominant quant au profit tiré du quartier en tant qu'insalubre, est le gestionnaire de garnis.

### Quatrième type : les gestionnaires de garnis et la naissance d'une petites bourgeoisie algérienne

#### 1. Prix de monopole du logement

L'exploitation est rendue manifeste par les prix de monopole du logement ; on peut comparer en effet les garnis aux logements tanières du XIXème siècle :

---

(1) MPC Mode de production capitaliste.

" Le XIXème siècle en Europe Occidentale se caractérise par une tension formidable sur le marché des logements urbains, liés à l'afflux des ruraux prolétarisés ; ces ruraux acceptent n'importe quoi ; qui possède un terrain y fait bâtir à peu de frais et y case des prolétaires ; cette crise de logement n'est pas terminée dans la France 1971, qui n'a pas fini de liquider sa paysannerie parcellaire ; elle frappe toutes les couches populaires moyennes dans un tel état de la formation sociale, les propriétaires sont en considérable position de force : ils font payer aux autres le droit d'habiter la terre ; on voit que cette forme de rente n'apparaît dans la pureté que si l'investissement est négligeable "(1).

Or, un investissement négligeable est le cas des garnis, où il s'agit d'avoir une pièce chauffée, ou non d'ailleurs, avec six lits achetés à la salle des ventes ; si on prend l'exemple d'un garni rue Très Cloîtres, on peut très facilement se rendre compte de la véritable mine d'or que représente cette gestion, tout le loyer étant alors pratiquement rente.

Soit une pièce de 25 m<sup>2</sup>, valant au maximum, selon les prix du quartier, 5 000 Frs. Les frais de fonctionnement nécessaires à un garni sont considérés comme négligeables : 6 ou 7 lits plus l'armoire, le plus souvent achetés à la salle des ventes ;  
prix de location : 70 Frs le lit

d'où loyer mensuel : 420 Frs, annuel 420 x 12 = 5 040 Frs

On peut calculer en prenant le taux de 8 % qui est le taux courant du Crédit Foncier le capital qui placé pendant un an à intérêt simple rapporterait la même somme  
soit:  $5\,040 \times \frac{100}{8} = 63\,000 \text{ F}$

Avoir un garni correspond donc à posséder un capital annuel de 63 000 Frs ; il faudrait déduire toutefois le prix de location que paie le gestionnaire au propriétaire.

---

(1) Lipietz : ouvrage cité

Le prix du m<sup>2</sup> dans ces conditions est de  $63\ 000/25 = 2\ 520$  Frs ; ce prix n'est bien sûr pas le prix courant de Très Cloîtres ; cette situation à Très Cloîtres dure avec coexistence à côté de ce type de rapport de :

- prix d'achat actuel au m<sup>2</sup> bas,
- location qui ne rapporte rien ou presque à leur propriétaire.

Cette situation peut s'expliquer partiellement par la naissance d'un monde fermé alors aux autres habitants, qu'ils soient français, italiens ou portugais, un monde en situation de monopole : la petite bourgeoisie algérienne, qui n'est pas propriétaire du cadre bâti, mais gestionnaire.

## 2. La naissance d'une petite bourgeoisie algérienne

Ce point est nouveau par rapport aux gros propriétaires français qui deviennent d'ailleurs de plus en plus rares à Très Cloîtres. Les gestionnaires de garnis sont en même temps propriétaires de fonds de commerce, de magasins, ils cumulent donc gestion immobilière d'un type de logement, de capital commercial et aussi monopole d'information concernant les postes de travail à la suite de contacts avec les petits patrons du bâtiment. Disposant du monopole d'information quant au travail et au logement, ils s'approprient une rente différentielle de situation très importante.

- a- Economiquement cette petite bourgeoisie dispose donc d'un surplus de plus en plus important qui lui permet de s'étendre, d'approprier de plus en plus de logements et de commerces dans le quartier ( progression des commerces algériens rue Très Cloîtres) D'autre part, ce qui fait sa force, c'est aussi sa position de monopole. Le racisme dressant des "barrières à l'entrée" relativement fortes.



La simple présence d'algériens, leur simple visibilité font que les commerçants algériens ont la main mise sur le quartier, même s'ils ne le possèdent pas encore économiquement de façon majoritaire.

b- L'origine de cette petite bourgeoisie récente est essentiellement le milieu prolétaire maghrébin , la mobilité prolétaire - petite bourgeoisie étant facilitée par :

- le mode d'accès aux commerces. Il s'agit le plus souvent du départ d'ouvriers vivant en garnis ou en meublés qui achètent petit à petit des parts indivises de fonds de commerce.
- le faible investissement en capital fixe nécessaire au départ et le prix relativement bas des fonds de commerce dans ce quartier.
- la non concurrence entre les maghrébins et le reste de la population au niveau de la création et du fonctionnement de ce type de commerce.

c- Pourquoi cette bourgeoisie s'est installée à Très Cloîtres ? Elle a pu trouver dans le même quartier des "logements tanières" à un coût de fonctionnement minimum permettant seulement la récupération de la force de travail ; seul un vieux parc de logements dégradés peut offrir ce cadre : en effet, la réflexion d'un auteur du XIXième siècle :

" Plus on descend vers le bas, plus le prix proportionnel du  
" m2 s'élève par rapport au coût de construction" (1)

peut s'appliquer très bien au XXIème siècle au cas de Très Cloîtres

Cette bourgeoisie a pu trouver également des fonds de commerce.

---

(1) dans Lipietz idem tome II

- d- Les conséquences internes de cette installation : parallèlement à cette pénétration de la petite bourgeoisie algérienne, devient de plus en plus générale la forme de logements taudis ou tanières, logements ne permettant que la reproduction simple de la force de travail et habités par des maghrébins.

Le développement des garnis contribue donc

- d'une part à renforcer l'insalubrité et l'image du quartier, donc à jouer sur les prix de vente des autres appartements,
- d'autre part, il provoque le départ du quartier de certaines couches de population intégrées et soumises par ailleurs à l'idéologie de consommation pour qui le logement n'a plus uniquement la seule fonction "tanière".

- e- Toutefois, cette petite bourgeoisie en position de force économiquement et idéologiquement sur le quartier est elle-même une bourgeoisie dominée :

- d'une part, elle ne peut investir que dans un type d'activités déterminées : les petits commerces et les garnis. Or, au stade actuel du développement du capitalisme, la situation des petits commerçants peut être qualifiée de bourgeoisie spécifique exploitée.
  - d'autre part, elle ne peut s'adresser qu'à un prolétariat marginal dont elle ne maîtrise ni le nombre ni la forme : l'Algérien vivant en célibataire. Inversement, il lui est très difficile de s'adresser à une clientèle autre.
- Exemple : la très difficile implantation d'une boucherie et d'un restaurant rue Lakanal, par un gestionnaire du café-restaurant-garni de la rue Très Cloîtres.

De ces études des divers types de propriétaires et gestionnaires, nous pouvons tirer quelques conclusions et poser un certain nombre de questions concernant l'opération.

- La possibilité de développement et d'appropriation d'une rente immobilière dépend essentiellement des rapports de force politiques et économiques entre les diverses classes et surtout les fractions de la classe capitaliste.  
La classe dominante sur le quartier est actuellement la bourgeoisie algérienne (celle-ci n'a d'ailleurs pas besoin du titre de propriété pour tirer une rente de ce quartier, dans la plupart des cas elle n'est que gestionnaire des appartements).

Mais cette bourgeoisie est d'autre part en situation de dominée par le Mode de Production capitaliste.

- Avant l'opération il semble que les petits copropriétaires qui habitent leur logement ou le louent sont théoriquement sur un plan économique dans la même situation que les locataires.  
Ils sont avant tout prolétaires dominés par toute une histoire et un présent. La copropriété n'est pas la cause structurelle fondamentale de l'insalubrité du quartier et de sa place actuelle dans la Division Sociale de l'espace grenoblois. Elle lui donne une image particulière complexe, qui à la limite occulte les raisons fondamentales de l'insalubrité.
- La caractéristique majeure du quartier sur le plan économique (avant toute opération) est donc d'être un quartier abritant un prolétariat divisé,

répondant structurellement à un besoin inhérent au développement actuel d'un certain type d'industries. Comme le note Franco Ferrarotti (1)

" L'interlocuteur de l'habitant des barraquements devient le patron, c'est-à-dire " le pouvoir économique et social, le pouvoir en tant que structure".

- Mais toutefois il semble que l'annonce de l'opération introduise dans certains cas des réactions différentes entre propriétaires et locataires et fasse alors apparaître un certain type de comportement spéculatif principalement pour les gros propriétaires et les petits propriétaires bailleurs. On rentre alors dans un processus dynamique où les différents rôles vont se compliquer et où il faudra tout au cours du déroulement de l'opération réanalyser les rapports locataires - propriétaires entre les habitants et réintroduire ces éléments dans la définition des groupes sociaux présentés dans la partie précédente.

L'articulation entre la caractérisation des groupes sociaux à partir de leur insertion dans l'appareil productif et du type de reproduction qui leur est imposée corrélativement d'une part, et à partir de leur rapport économique au bien logement d'autre part peut être tentée pour les Algériens. En effet, dans ce cas nous mettrons en évidence le rôle et la fonction des patrons de cafés-garnis (gestionnaires) dans l'insertion des travailleurs algériens (locataires) dans l'appareil productif.

---

(1) dans Espaces et Sociétés n° 5 "Rome capitale à la périphérie" p. 36

3 - POSITION STRUCTURELLE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS DE TRES CLOITRES DANS LA PRODUCTION ET CENTRALITE

A. Position structurelle des travailleurs Algériens de Très Cloitres dans la production

a-1. Très Cloitres comme lieu de mobilisation de la force de travail Algérienne

La population de comparaison est constituée par les immigrés algériens du Foyer Hôtel Sonacotra de Fontaine, foyer dont la création remonte à une dizaine d'années. La situation au foyer sera saisie à deux dates : 1 janvier 1969 et 1 février 1972, ceci afin de cerner l'évolution (1).

La différence de qualification est très accusée :

|                               |                          |
|-------------------------------|--------------------------|
| pour la manoeuvres et O. S. : | 80 % à Très Cloitres (2) |
|                               | 60,7 % au foyer en 1972  |
|                               | 78,9 % au foyer en 1969. |
| Pour les ouvriers qualifiés : | 18,9 % à Très Cloitres   |
|                               | 39,3 % au foyer en 1972  |
|                               | 20 % au foyer en 1969.   |

---

(1) Source GETUR

(2) Les données concernant les Travailleurs algériens de Très Cloitres proviennent d'un sondage effectué sur un groupe de 88 Travailleurs en janvier 1972

- Les secteurs d'activités privilégiés sont nettement différenciés :

pour le bâtiment : 70,9 % à Très Cloîtres  
41,8 % au foyer en 1972  
47,8 % au foyer en 1969

pour les industries diverses : 25,3 % à Très Cloîtres  
54,9 % au foyer en 1972  
49 % au foyer en 1969

pour les services : 3,8 % à Très Cloîtres  
3,3 % au foyer en 1972  
3,2 % au foyer en 1969

- à l'intérieur du secteur Très Cloîtres, les tranches d'âge 20 à 24 ans et au-delà de 35 ans sont plus nettement représentées :

pour la tranche 20-24 ans : 20,4 % pour Très Cloîtres  
10,2 % pour le foyer en 1972  
17,2 % pour le quartier Notre-Dame

pour la tranche 25-34 ans : 38,5 % pour Très Cloîtres  
59,8 % pour le foyer en 1972  
54,5 % pour le quartier Notre-Dame

pour les plus de 35 ans : 40,9 % pour Très Cloîtres  
29,9 % pour le foyer en 1972  
28,2 % pour le quartier Notre-Dame.

La mobilité dans le logement est plus grande à Très Cloîtres qu'au foyer :

|                                      |                              |
|--------------------------------------|------------------------------|
| temps de présence inférieur à 3 mois | : 44,2 % pour Très Cloîtres  |
|                                      | 30,6 % pour le foyer en 1972 |
| temps de présence 3 à 24 mois        | : 41,9 % pour Très Cloîtres  |
|                                      | 61,2 % pour le foyer en 1972 |
| temps de présence supérieur à 2 ans  | : 14 % pour Très Cloîtres    |
|                                      | 8,2 % pour le foyer en 1972  |

La caractéristique de Très Cloîtres est nettement accusée quand on considère les primo-arrivants : ils représentent 23 % de la population de Très Cloîtres contre seulement 4 % de celle du foyer.

Le temps de présence en France vient confirmer les données précédentes :

|   |                          |
|---|--------------------------|
| arrivés en France depuis moins d'un an  | : 21 % à Très Cloîtres   |
|   | 10 % au foyer            |
| arrivés en France entre 1 et 22 ans     | : 78,4 % à Très Cloîtres |
|   | 86 % au foyer            |
| arrivés en France depuis plus de 23 ans | : 10,5 % à Très Cloîtres |
|   | 4 % au foyer.            |

### Conclusion

Très Cloîtres apparaît donc comme :

- le lieu de mobilisation de la force de travail algérienne en transit (jeunes non qualifiés),
- le lieu d'implantation, voire d'enlèvement, d'une force de travail relativement plus âgée.

Mais dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit d'une main-d'oeuvre non qualifiée, ventilée pour l'essentiel dans le secteur bâtiment ou dans les secteurs d'activités en récession.

Au niveau de l'Agglomération, Très Cloîtres est le produit d'une sélection qui s'opère sur les trois termes suivants :

mariés (77,2 %)  
non qualifiés  
origine rurale.

#### a-2. Les travailleurs Algériens de Très Cloîtres comme force de travail résiduelle

La population de comparaison est constituée par les immigrés, hommes actifs et inactifs d'Afrique du Nord dans l'Agglomération Grenobloise. (Source recensement 1968, tableau INSEE-GETUR).

Le recensement de 1968, en effet, ne ventile pas la population d'Afrique du Nord par nationalité. Toutefois, d'après les résultats du sondage au 1/4 INSEE, établi à partir du recensement 68, les actifs Algériens hommes représentent 88 % des actifs Nord-Africains Hommes : la comparaison relative entre les 2 populations, (échantillons de



88 hommes Algériens et total hommes Afrique du Nord Agglo), ne semble donc pas trop poussée.

- Le taux d'activité global est très fort :  
 89,8 % pour l'échantillon  
 61,5 % pour l'agglomération  
 taux d'activité qui nous semble surestimé.

- Il s'agit d'une population qui travaille essentiellement dans le secteur secondaire :  
 89,7 % pour l'échantillon  
 79,8 % pour l'agglomération

Le pourcentage de l'échantillon serait encore plus élevé si on y avait introduit les pépiniéristes classés dans le secteur primaire, mais plus proches en ce qui concerne le type de travail, du secteur des Travaux Publics et des industries en récession.

- A l'intérieur du secondaire, il faut noter :

|                                     |                             |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| importance des branches du bâtiment | : 60 % à Très Cloitres      |
|                                     | 45,5 % pour l'agglomération |
| cuirs et peaux                      | : 10 % à Très Cloitres      |
|                                     | 0,8 % pour l'agglomération  |

La part très faible des industries de transformation : 6,7 % à Très Cloîtres  
32,9 % pour l'agglomération

Il semble que la population algérienne soit un réservoir de main d'oeuvre pour :

- le bâtiment, les Travaux Publics
- une industrie qui actuellement est en récession et emploie une très faible part de tous les actifs, (français et étrangers), de l'Agglomération Grenobloise ;  
0,9 % d'actifs sont employés dans les tanneries d'après les sondages au 1/4 INSEE
- des secteurs qui ne sont pas des secteurs moteurs dans la croissance de l'économie grenobloise : pépinières ou entrepôts.

La plupart des emplois de la population étudiée sont des emplois de manoeuvres :

|       |                                   |
|-------|-----------------------------------|
| 100 % | de manoeuvres dans les pépinières |
| 70 %  | " entrepôts                       |
| 62 %  | " tanneries                       |
| 60 %  | " usines                          |
| 80 %  | " le bâtiment.                    |

#### La question du chômage

Les conditions de mobilisation spécifique permettent de rendre compte du niveau relativement faible du chômage :

- transparence du marché de l'emploi, (système d'information local, liaison travailleur-travailleur au niveau du garni, liaison travailleur-employeur au niveau du café),
- mobilité liée à la centralité : système d'information extra-local,
- retour aux pays d'origine coïncidant avec les périodes de basse conjoncture économique (ajustement spontané).

B. Articulation mobilisation-reproduction et centralité

Cette articulation repose sur :

- la mobilisation d'une certaine force de travail algérienne à Très Cloîtres
- la mise au travail effective de cette force de travail, qui s'effectue simultanément à deux niveaux, à partir de Très Cloîtres et à partir d'un lieu externe "dispaché" par Très Cloîtres.

b-1. La force de travail qui se mobilise rue Très Cloîtres se caractérise par :

- l'importance du nombre de travailleurs mariés (77,2 %)
- l'importance du nombre de primo-arrivants (23,0 %)
- la non qualification
- l'origine rurale
- emploi massif dans le bâtiment (71,0 %).

Cette couche de travailleurs, parce que très liée au pays d'origine, et du fait de son utilisation dans le secteur bâtiment, se retrouve après chaque retour au pays d'origine dans la situation de primo-arrivants.

Les caractéristiques propres de cette force de travail, du fait de l'absence de liens contractuels au niveau de l'emploi entre pays d'origine et pays d'arrivée, (absence de carte de travail), impliquent l'existence d'un lieu de passage où s'effectue sa mise en rapport avec l'emploi.

b-2. Structurellement lieu de passage...

Très Cloîtres est en même temps un lieu de reproduction de la force de travail qui est mise en activité localement.

De cette double fonction :

- de ventilation de la force de travail,
- de mise au travail localement de cette force de travail dans le bâtiment 64 % contre 45 % dans l'agglomération, dans les industries en récession 10 % contre 0,8 %,

résulte :

une liaison importante, que permet d'établir Très Cloîtres comme lieu fixe, entre les travailleurs de passage et les travailleurs résidents. Cette liaison s'établit parce que les travailleurs résidents permettent la transparence du marché local, au niveau du bâtiment essentiellement, et parce que les travailleurs de passage permettent à leur tour la transparence du marché extra-local et son élargissement. (1)

Une probabilité forte pour le travailleur maghrébin, qui passe à Très Cloîtres, de se retrouver dans certains secteurs privilégiés, (bâtiment, industries en récession). Pour le patronat du bâtiment, une certaine auto-régulation de sa main d'oeuvre.

---

(1) Les garnis en tant que :

- 1; élément d'un réseau plus vaste de garnis
- 2; lieux d'accueil, d'entassement, de passage et de retour des travailleurs sont un carrefour d'information collective des emplois locaux, régionaux ou nationaux disponibles.

- b-3. Si, pour un certain nombre de maghrébins, (400 à Très Cloitres, dont 80 en foyer, contre 4 700 dans la circonscription), Très Cloitres est un lieu fixe qui centralise les informations concernant les possibilités d'emploi au niveau départemental et même national, on comprend qu'il devienne un lieu de retour fréquent.

La centralité de Très Cloitres repose donc sur 3 éléments interdépendants, liés à sa situation comme lieu structurel de transit :

- l'accueil-ventilation de la force de travail mobilisée, (quartier = carte de travail),
- l'accueil-mise au travail local de cette force de travail,
- l'articulation de la force de travail ventilée, de la force de travail mise en activité localement, qui renforce le rôle d'accueil redistribution de la force de travail.

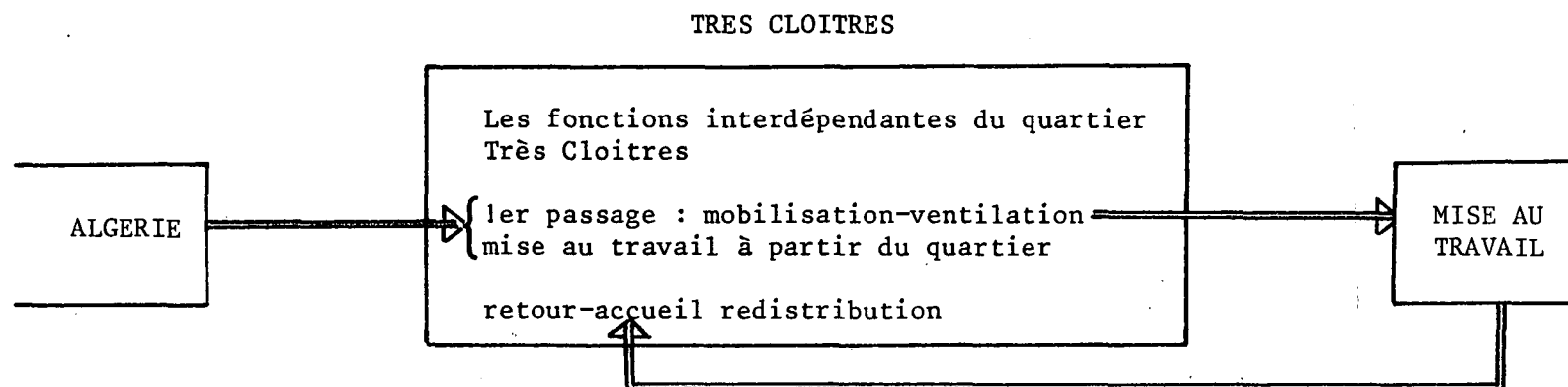
Pour une certaine force de travail maghrébine, (résiduelle ou très peu qualifiée), la centralité qui se développe autour d'un lieu fixe, (Très Cloitres ou ailleurs), est la condition de sa reproduction.

Le développement de la centralité dans un lieu fixe renforce le rôle de passage d'un tel quartier.

En fonction des hypothèses antérieures, les conditions d'existence et de persistance de la centralité de Très Cloitres reposent :

- sur la nécessité de continuer à mobiliser une force de travail identique en nombre et par ses caractéristiques à celle que nous avons définie, en rapport avec une structure de l'emploi, (qualification et secteur d'activité), inchangée. Sa modification depuis 1968 coïncide avec la diminution du rôle central du quartier Très Cloitres.

b-4. Nous pouvons synthétiser l'articulation mobilisation-reproduction et centralité dans le schéma suivant :



Les fonctions interdépendantes qui s'articulent à Très Cloîtres fondent la CENTRALITE, qui elle-même repose :

- sur des services,
- qui vont s'exercer dans des lieux
- appropriés.

b-5. Les conditions de reproduction de la force de travail des Maghrébins  
à Très Cloitres

- Les conditions matérielles et spécifiques de reproduction à Très Cloitres

Leur support essentiel : lit-garni-café.

A Très Cloitres, dans un cadre bâti ancien-insalubre, un certain type de services, (logement, pension, dépannage, poste restante, banque, information), font l'objet de rapports marchands entre d'anciens ouvriers maghrébins devenus patrons et des travailleurs maghrébins. Le prix du lit est de 70 F, du lit et de la pension entre 240 et 260 F.

- Le cadre bâti ancien

Compte-tenu de l'origine sociale des patrons de café-garnis, il est clair qu'économiquement, ils ne peuvent accéder qu'à la propriété ou à la gestion des fonds et de chambres dont la valeur est faible.

- L'éventail des services offerts au niveau des lits-café-garnis et leur qualité.

Pour une certaine force de travail, telle que nous l'avons spécifiée dans sa relation à la structure de l'emploi, Très Cloitres ne peut fonctionner comme lieu structurel de passage que s'il permet de prendre en compte la très faible disponibilité financière des travailleurs ; la pension ou le logement en garni

ne sont pas tant chers individuellement qu'au regard des conditions dans lesquelles il s'échangent :

nécessité du surpeuplement et de la réduction du logement à un lit, absence de chauffage, mauvaise qualité des repas : conditions de possibilité de profit pour le patron.

La possibilité même du crédit qu'offrent les patrons, donc la reproduction assurée pendant un certain temps de la force de travail indépendamment de sa mise en exercice, permet de comprendre l'enlèvement de certains travailleurs qui résident à Très Cloîtres.

- La fonction des patrons de café-garni

Les travailleurs algériens, issus d'un pays où les rapports de production capitalistes n'ont pas encore traversé tout le tissu social, n'ont pas été soumis à l'influence de toute une série d'instances, (l'école, le modèle familial, l'armée, l'information...), ou plus précisément, ces instances n'avaient pas la même fonction que dans un pays capitaliste avancé, où elles participent à la reproduction de rapports sociaux hiérarchisés.

La question de l'insertion et de l'intégration des travailleurs algériens dans le corps social se pose avec violence.

Dans cette perspective, il nous faut nous interroger sur la fonction des commerçants algériens, et plus précisément, des patrons de café-garni du quartier Très Cloîtres.



(1)

Ils ont un rôle d'intermédiaire entre leurs clients qui recherchent un travail, mais surtout entre les travailleurs privés d'emploi ou prêts à en changer et les artisans, les petits patrons des métiers du bâtiment, ou les entrepreneurs de déménagement, (pour fournir une main d'oeuvre d'appoint):

" Des petits patrons passent souvent dans le café pour chercher des  
" travailleurs."

" Au café, il y a des chefs d'équipe qui passent pour embaucher des

" travailleurs pour le bâtiment ou le terrassement, jamais pour l'usine."

(2)

Les patrons de café, détenant le contrôle des conditions de survie, vont ainsi jouer un rôle de relais pour faciliter et assurer l'insertion des travailleurs dans l'appareil productif, (rôle qui s'extériorisera dans ceux de surveillance, de contrôle, de "maintien de l'ordre"):

" Quand celui qui rentre est un gentil garçon, je paie sa chambre,

" je lui avance l'argent pour manger, actuellement, il n'y a aucun

" chômeur au foyer, je refuse ceux qui n'ont pas de fiche de paye".

(Gérant du foyer installé sur le quartier, qui possède des "parts"  
dans de nombreux commerces du quartier).

" Ici, je garde uniquement les travailleurs, pas les jeunes qui  
" vivent la nuit.... sur 20 passagers, il y en a un seul en chômage."

(café-garni).

" Ceux qui ne veulent pas travailler, ce ne sont pas mes clients."

(3)

Il faudrait également tenir compte des rapports que les commerçant de la rue entretiennent avec le Consulat d'Algérie, ou l'Amicale des Travailleurs Algériens, (organisme consulaire).

Tous ces indices nous engagent à dépasser la fonction commerçante assurée par les patrons de café ou de garni et à dégager leur rôle de structure relais, structure qui permet, facilite et contrôle leur intégration dans l'appareil productif à la place assignée.

Nous sommes ainsi amenés à avancer que la fonction des commerçants algériens est d'assurer la suppléance des instances idéologiques et de favoriser le développement des rapports sociaux nécessaires à la reproduction du processus productif.

La gestion de l'immigration algérienne qui transite par Très Cloîtres est assurée par le corps des commerçants algériens qui assurent ainsi sur la base de services tels que = agence de l'emploi, du logement, banque, poste restante... ceux spécifiques à l'appareil idéologique.

Cette fonction idéologique et répressive des commerçants est masquée aux yeux des travailleurs par le discours communautaire des patrons de café, l'origine ouvrière des commerçants contribuant à accentuer cette dissimulation.

- Les conditions de vie des travailleurs algériens, exemple: présentation d'un cas parmi d'autres....

(1) Situation de l'interviewé

- âge : 40 ans ; originaire de Djidjelli, (à 300 km d'Alger)  
célibataire  
arrivé en France et à Grenoble pour la 1ère fois en 1964

- logement et travail

loge de 1964 à 1970 au café du Musée, 25 rue Très Cloîtres  
travaille dans une entreprise de bâtiment de 1964 à 1968  
travaille comme étancheur dans 1ère entreprise de Grenoble : 1968-1970  
travaille comme étancheur dans 2ème entreprise de Grenoble : 1970-19..  
depuis juin 1971, loue une chambre meublée à Mme T....., 1, rue Servan,  
déclare avoir trouvé cette chambre par voie d'annonce (Dauphiné Libéré)  
prix de la chambre 130 F

- salaire

de 1 160 à 1 200 F par mois,

déplacements fréquents : Annemasse, Chambéry, Lyon, Bourgoin....  
 nourri et logé par le patron  
 paie sa chambre pendant les déplacements pour la  
 conserver.

- argent expédié à la famille

de 500 à 600 F tous les deux mois

- aspects remarquables

n'est pas retourné en Algérie depuis 1964, pour économiser ;  
 prend ses repas à Carrefour le midi, en chambre le soir  
 ne fréquente ni les Algériens du quartier (confirmé par les voisins :  
 "Vous savez, les Algériens, sans être racistes... mais lui, on ne peut  
 pas s'en plaindre, il ne reçoit jamais de visite), ni les cafés.

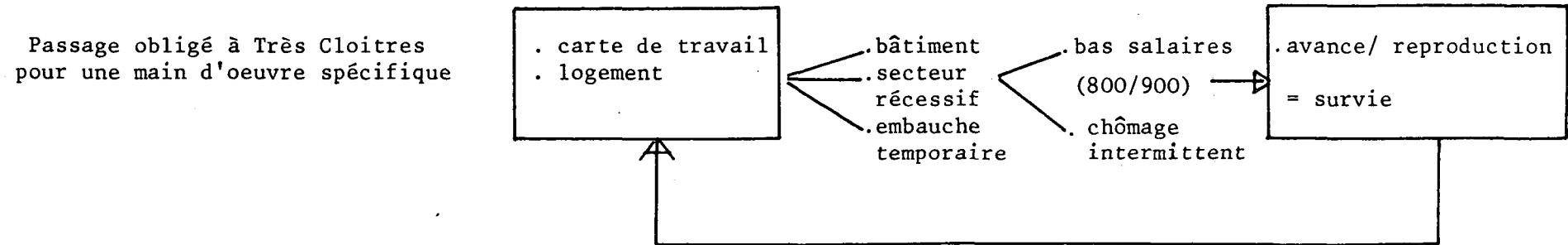
(2) Schémas comparatifs

Schémas comparatifs contribuant à rendre compte :

- de la situation du travailleur Algérien résidant en garni à Très Cloîtres,  
 (situation 1 de l'interview)
- de la situation de l'interviewé à partir de 1971, (situation 2).

(3) Schéma 1964 : arrivée du travailleur - café du Musée.... 1970

- pratique communautaire DOMINEE (situation 1) -

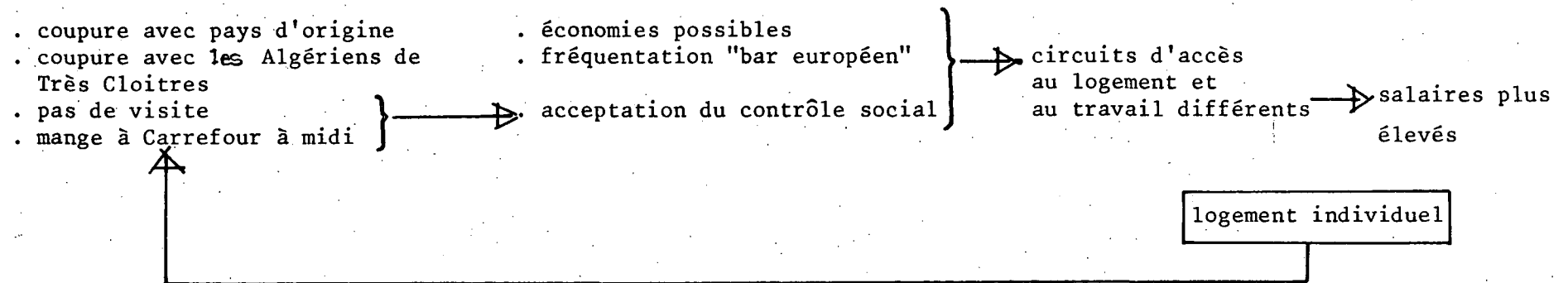


Conditions de passage de la pratique n° 1 à la pratique n° 2

- . célibataire, (n'est pas retourné en Algérie depuis 1964)
- . accepte les déplacements fréquents pour un salaire plus élevé
- . refuse le quartier et se coupe du milieu algérien (pas de visite chez lui) accès au logement individuel par un ami européen  
CONNU A LA SUITE DE LA-FREQUENTATION D'UN BAR EUROPEEN, place Notre-Dame.

Schéma 1971 :

- pratique individuelle "intégrée", (situation 2).



#### (4) Hypothèses

A. L'éventail des possibles offerts à un travailleurs immigré Algérien - d'origine rurale et non qualifié -, se ramène-t-il à cette alternative sommaire entre :

- . une pratique "communautaire" dominée (garnis Très Cloitres)
- . une pratique individuelle "intégrée" (logement individuel)

Le contenu de l'interview nous donne quelques éléments d'une réponse positive.

A1.

concernant ce que les patrons de garni qualifient de "passage forcé", obligé, des travailleurs algériens à Très Cloîtres, l'interviewé déclare :

" Maintenant, j'ai beaucoup d'amis européens, Français, Italiens, Espagnols ; je peux trouver un logement ; au début, c'était pas pareil, c'était très dur..."

A2.

concernant les conditions d'accès au logement individuel :

" C'est un ami Français que j'ai connu au bistrot, (Pl. Notre-Dame), qui m'a GARANTI auprès de ma propriétaire ; c'est lui qui est res-  
 " ponsable auprès d'elle ; c'est après avoir fait connaissance avec  
 " lui que je lui ai dit que je recherchais un logement ; un jour, il  
 " m'a dit qu'il avait vu une annonce pour une chambre, rue Servan ;  
 " je lui ai dit de téléphoner tout de suite".  
 " Dans le quartier Très Cloîtres, il n' y a pas beaucoup d'Algériens  
 " qui ont des chambres comme moi ; il n'y en a pas 4 % (!) ; car,  
 " pour les avoir, il faut fréquenter les Européens".

B.

B1. sa perception du quartier :

" Je ne connais personne dans le quartier ; j'ai quitté la chambre  
 " du café parce que les Algériens n'ont pas de politesse, ils jouent,  
 " ils boivent, et se disputent et sont des campagnards ; "

" je ne vais plus dans les cafés. Le patron de café tire l'argent ;  
" du reste, il s'en fout - les repas sont mauvais - ; ce qui l'intéresse  
" c'est l'argent ; la santé des travailleurs, il s'en fout ; dans ces  
" conditions, on n'arrive même pas à économiser ; quand il y a un  
" contrôle, de la sécurité sociale ou de l'hygiène, je l'ai vu plusieurs  
" fois, le patron donne de l'argent pour qu'ils ne disent rien.

B2. concernant les foyers :

" Je n'ai jamais été dans un centre ; je veux être tout seul ; chacun  
" se démerde..."



C. Articulation du réseau de centralité (comme structure spécifique de reproduction et de la production)

Si l'approche SOCIO-ECONOMIQUE de Très Cloîtres a montré combien le phénomène de mobilisation de la force de travail et l'insertion corrélative des travailleurs immigrés dans l'appareil de production pouvait déterminer leur place spatio-sociale dans la ville, nous voulons souligner ici combien en retour cette position spatio-sociale vient consolider en un effet de retour et de renforcement cumulatif la position de ces travailleurs dans l'appareil productif.

En ce sens, l'ensemble du quartier Très Cloîtres et de ses fonctions, telles que nous les présentons ci-dessous, (au sein de la division socio-économique de l'espace), constitue une MEDIATION très importante, qu'illustre assez bien l'affirmation de M. MARIE :

" La marginalité du travailleur étranger ne se situe pas tant au niveau de l'appareil productif, qu'au niveau des conditions qui lui désignent cette place spécifique et se renforçant mutuellement, tendent à l'y maintenir".

c-1. L'ensemble du quartier Très Cloîtres - Sa fonction de médiation -

A. Du quartier comme médiation (lieu de reproduction du système pour les immigrés)

Les formes de cette médiation

A1.

Les politiques conjuguées de la SONACOTRA et du FAS ont produit un écrémage-dispersion du milieu Algérien contribuant à GHETTOÏSER les quartiers du type Très Cloîtres, en les vidant de leurs éléments les plus dynamiques, (conditions de logement supérieures pour les plus spécialisés ou les plus susceptibles d'autonomie), au moment même où le contingent d'hommes conscients par la révolution algérienne commençait à décliner.

A2.

L'intégration progressive du quartier algérien aux structures socio-répressives du système, (amicale, consulat), s'est faite par le concours actif des commerçants : ceux-ci pouvaient accepter d'être les agents de cette intégration, du contrôle et de l'ordre moyennant certains avantages, (facilités de licence...), il leur suffisait de jouer le jeu de l'idéologie nationaliste contre l'idéologie raciste ambiante pour dissimuler aux travailleurs les racines promotionnelles et individualistes de cette attitude et atténuer la réalité quotidienne de l'exploitation seconde qu'ils exerçaient à leur encontre.

A3.

La mystification corrélatrice de la reconstruction du centre de vie/foyer socio-culturel originel, (idéologie et la communauté) :

- acceptable pour le seul "déchet" structurel de la main d'oeuvre algérienne, (non alphabétisée, donc nécessairement plus sujette au régionalisme et à l'exploitation du petit frère par le grand frère) ;
- fonctionnant comme lieu régressif d'affirmation de la traditionnalité et comme lieu de projection substitutive par rapport à la réalité de l'exploitation.

A4.

La duplicité du quartier Très Cloîtres : PERMISSIF/SOURNOISEMENT OPRESSIF

- l'exploitation seconde, parce qu'elle met aux prises des (commerçants) algériens avec des (travailleurs) algériens, pour être saisie, suppose une conscience de classe internationaliste dont les conditions d'existence ne sont pas réunies à Très Cloîtres actuellement :

- . à cause du reflux de la révolution en Algérie,
- . à cause de l'extrême mobilité des travailleurs qui transitent à Très Cloîtres,
- . à cause du réflexe nationaliste exacerbé par l'effet conjugué du racisme et des conditions particulières de production et de reproduction qui sont le sort de ces travailleurs.

- l'exploitation seconde non reconnue ou reconnaissable au prix du déchirement, soit par le refus du quartier et la solution individualiste, pour celui qui peut s'en sortir soit par la marginalité politique ou culturelle dans le corps à corps avec une culture et une société autre, occulte l'exploitation principale ou la rend corrélative.

A Très Cloîtres, certains travailleurs travaillent objectivement autant pour le patron du garni que pour l'employeur, puisque le premier leur a fait bénéficier d'une avance crédit sur les conditions de leur reproduction, ce qui déterminera ces travailleurs à accepter pour le remboursement n'importe quel travail, (sous-payé, non assuré, clandestin, temporaire), y compris celui offert par le commerçant qui l'héberge, ou plus souvent celui que le commerçant contribue à lui trouver.

B. Au renversement du quartier comme médiation = L'ENJEU POLITIQUE du quartier en tant que quartier d'immigrés

Si le quartier Très Cloîtres sert actuellement les intérêts objectifs du patronnat, cette fonction pourrait être INVERSE et MISE AU SERVICE des travailleurs, car :

B1.

Le quartier Très Cloîtres a une tradition HISTORIQUE-MILITANTE : il a, dans le passé proche, fourni une base objective et concrète d'action sur toute la région pendant la révolution algérienne, (utilisation militante du réseau) ;

B2.

Le quartier Très Cloîtres est (aussi) permissif :

- . parce qu'il offre dans la ville un lieu de contact et de rencontre ;
- . parce que ce lieu constitue une ZONE FRANCHE, (CF. GOFFMAN - Asiles -), = sécurité, délasserment, mode de vie spécifique pour les travailleurs.

Le repérage de la duplicité du quartier, comme MEDIATION, (de la reproduction du système et sa possible inversion), comme PERMISSIF/OPPRESSIF, nous amène à préciser théoriquement :

c-2. L'articulation de la contradiction principale (Patronat Français/Travailleurs Immigrés) et de la contradiction secondaire (Commerçants Algériens/ Travailleurs Algériens)

Il apparaît, au terme de cette analyse du quartier Très Cloîtres comme médiation globale, que la contradiction principale n'explique pas tout.

En effet, si le quartier est passé du stade militant historique au stade actuel, manifestant une certaine dégénérescence:

- c'est effectivement à cause des politiques (patronales, du FAS et de la SONACOTRA), qui ont provoqué l'écrémage-dispersion du quartier Très Cloîtres,
- mais c'est surtout l'effet induit et corrélatif du contrôle et de l'appropriation du quartier par les commerçants, (travailleurs algériens promus).

C'est donc au niveau de la contradiction secondaire qu'intervient concrètement le quartier dominé par les commerçants algériens, comme AGENTS mêmes de la médiation, (c'est-à-dire, de la reproduction du système pour les immigrés).

C'est également à ce niveau qu'intervient la médiation deux, soit le rôle de la ville et de l'idéologie dont elle est lieu de diffusion par rapport à Très Cloîtres, et qui réduit Très Cloîtres à l'existence sociale d'un quartier uniquement algérien.

Pour conclure...

La centralité maghrébine devient donc un mythe falsificateur, s'il n'est pas montré qu'elle est indissociablement, MAIS

PRINCIPALEMENT une structure de reproduction d'une certaine force de travail algérienne,

SECONDAIREMENT une zone franche s'étayant sur cette structure de reproduction.

Nous concluons cependant, du fait que la contradiction principale passe par l'intermédiaire de la contradiction secondaire pour prendre sa forme à Très Cloîtres, au renversement de l'effet relatif des contradictions principales et secondaires, c'est-à-dire à la prééminance de celles-ci sur celles-là à Très Cloîtres.

CONCLUSION

## I - TRES CLOITRES COMME POLE SATELLISE DE LA STRUCTURE ECONOMIQUE GLOBALE

Pour conclure, il nous faut rappeler les relations économiques qui s'établissent entre l'espace économique de Très Cloîtres et le reste de la société. Notre approche et les résultats auxquels nous sommes parvenus nous autorisent à considérer l'économie de Très Cloîtres non comme un sous-système à part mais comme "un pôle satellisé" du système économique global.

Des relations organiques existent entre le "pôle satellisé" et les autres niveaux du système de domination économique, nous avons mis en évidence les relations suivantes :

1. L'exploitation indirecte par toute la bourgeoisie,
2. L'exploitation par l'Etat.

### A. La bourgeoisie exploite indirectement les habitants de Très Cloîtres de deux façons principales.

a-1. L'exploitation la plus fondamentale est celle qui pèse sur tous les habitants de Très Cloîtres en tant que travailleurs prolétaires. Nous avons longuement souligné qu'il s'agissait principalement d'un prolétariat marginal qui perpétue les procès de production des branches actuellement dominées (au niveau du transfert de la plus value) dans le mode de production capitaliste monopoliste. Or, étant donné le développement et l'échange inégal structurellement nécessaires à la croissance de ce mode de production, existera toujours un certain type de branches qui auront besoin de travailleurs auxquels il est possible d'imposer des conditions de reproduction et de reconstitution de leur force de travail minimum, des conditions de survie. Or, c'est ce type de force de travail que nous retrouvons principalement à Très Cloîtres. Sa situation est la conséquence du développement du grand capital industriel et financier de l'agglomération.



a-2. D'autre part pèse sur les habitants de Très Cloîtres en tant que propriétaires de logements une double domination (plus qu'exploitation de la bourgeoisie). Cette domination s'exerce à l'aide de deux médiations principales :

- l'histoire du développement du capitalisme qui a entraîné par la législation la mort des rentiers et petits propriétaires de logements.
- l'organisation de classe de la ville, qui conduit à une division sociale de l'espace (structurellement aussi obligatoire que la division sociale du travail). Cette division crée alors des espaces relégués maudits, insalubres, nécessaires, "les ghettos de la misère humaine" qui font pendant aux quartiers de luxe. Dans ces quartiers, pour la majorité des propriétaires, la propriété d'un logement ne peut être ni source de rapport ni placement (ce qui est le cas des lieux dits de luxe étant donné l'importance de la rente de situation). De plus, la division sociale de l'espace, allant en s'accroissant, le capital de ces propriétaires devient de plus en plus mort et de plus en plus attaqué par le grand capital. Les habitants d'ailleurs en sont bien conscients lorsqu'ils font les réflexions suivantes :

" Quand on a construit le "S" (immeuble de standing derrière le quartier), on a tout de suite pensé que le quartier, " c'était fini".

Cette division sociale de l'espace ne joue pas uniquement sur un plan économique et pour les propriétaires. Nous avons vu également toute sa portée sur le plan idéologique.

B. L'exploitation indirecte de l'Etat,

puisque la population de Très Cloîtres - et cela est particulièrement évident à propos des Algériens - est sous-consommatrice d'institutions, les habitants produisant leur propre réseau de services et réalisant ainsi gratuitement ce que dans d'autres zones l'Etat et la collectivité prennent en charge.

Le quartier est tout à fois pour la population maghrébine, l'agence de l'emploi, la bourse des logements, la banque, la poste restante... mais aussi le point d'arrivée d'individus non scolarisés : leur service "d'orientation professionnelle", "l'allocation chômage" (1), le lieu d'ajustement de la main d'oeuvre à la conjoncture économique : l'aiguillage vers l'Algérie pour des "vacances" (2) ou un retour définitif, "la maison de convalescence" le substitut de toute forme d'aide privée ou publique, "le fonds de solidarité" de tous ceux qui, dans la ville, n'ont pas droit de cité...

---

(1) 56 % des Algériens qui ont déclaré avoir déjà été au chômage n'avaient pas fait de démarches pour obtenir l'allocation; dans "Eléments sur les conditions des travailleurs immigrés algériens"  
A. Cordeiro - I. R. E. P. Grenoble

(2) Les chantiers du bâtiment et de travaux publics réduisent leur activité durant la période hivernale, les travailleurs de Très Cloîtres sont touchés par ce phénomène et une partie de ce temps de chômage est pris sous forme de "vacances" auprès de la famille en Algérie. cf. étude de A. Cordeiro : 23,5 % des enquêtés sont retournés en Algérie pour des périodes supérieures à 6 mois.

°  
 Ce non-récours aux institutions et aux services habituels est vrai pour l'ensemble de la population du quartier. Si on se réfère à la structure de l'âge de la population, on y décèle une proportion d'actifs supérieure à la moyenne grenobloise, et en conséquence un moindre pourcentage des catégories qui utilisent prioritairement les divers services : les jeunes.

|                 | Très Cloîtres (1) | Grenoble (2) |
|-----------------|-------------------|--------------|
| moins de 20 ans | 23,8 %            | 30,5 %       |
| de 20 à 64 ans  | 64,5 %            | 58,7 %       |
| plus de 65 ans  | 11,7 %            | 10,8 %       |

Les chiffres concernant la scolarisation au-delà de 16 ans illustrent cette caractéristique :

|             | Taux de scolarisation |              |
|-------------|-----------------------|--------------|
|             | Très Cloîtres (1)     | Grenoble (2) |
| 17 à 19 ans | 10 %                  | 64,4 %       |
| 20 à 24 ans | 0 %                   | 36,2 %       |

---

(1) enquête socio-démographique 1er trimestre 1972

(2) recensement 1968

Corrélativement, la sous-consommation d'institutions et de services exclut en partie les habitants de Très Cloîtres des formes de contrôle social que les instances traditionnelles véhiculent.

Nous avons montré à propos des travailleurs algériens le rôle de structure-relais des patrons de café-garnis, structure de suppléance qui permet l'intégration des travailleurs dans le processus productif à la place qui leur est assignée.

La forme du contrôle social est spécifique pour chacun des groupes, pour chacune des communautés ; il va s'exercer à travers les structures de la vie quotidienne, mais, n'étant pas institutionnalisé, il ne va pas parvenir à étouffer totalement les pratiques quotidiennes et à les réduire à une fonction de réduction des conflits, et de maintien de l'ordre social.

## 2 - LA CROISSANCE ASYMETRIQUE DE LA VILLE

Le quartier Très Cloîtres tel que nous l'avons articulé à la structure économique globale nous renvoie à une interrogation sur le développement de l'agglomération grenobloise.

Très Cloîtres, lieu d'accueil d'une migration rurale française ou étrangère, pose la question de la double migration de travailleurs qui se développe à Grenoble, intermédiaire entre la ville de type industriel et la ville de type tertiaire :

- migration étrangère qui va occuper les emplois industriels,
- migration française que l'on va retrouver, pour l'essentiel, dans le secteur tertiaire.

Les tableaux suivants illustrent cette proposition en ce qui concerne les Français immigrés (Français domiciliés hors de l'agglomération en 1962) :

|                    | Grenoble 1962 | Grenoble 1968 | Français immigrés<br>entre 62 et 68 |
|--------------------|---------------|---------------|-------------------------------------|
| secteur primaire   | 0,4 %         | 0,3 %         | 0,3 %                               |
| secteur secondaire | 51,0 %        | 42,1 %        | 27,7 %                              |
| secteur tertiaire  | 48,6 %        | 57,6 %        | 72,0 %                              |

(recensements 1962 et 1968)

On enregistre une nette diminution des Français immigrés dans le secteur secondaire et un report sur les emplois du secteur tertiaire.

La distribution des migrants français dans la hiérarchie professionnelle en regard de la distribution de la population grenobloise en 1968 caractérise cette migration : croissance des patrons, cadres supérieurs, cadres moyens et employés.

(recensements 1962 et 1968)

|                            | Grenoble 1962 | Grenoble 1968 | Français immigrés<br>entre 62 et 68 |
|----------------------------|---------------|---------------|-------------------------------------|
| agriculteurs               | 0,2 %         | 0,1 %         | 0,1 %                               |
| petits commerçants         |               |               |                                     |
| artisans                   | 8,6 %         | 7,4 %         | 4,6 %                               |
| patrons, cadres supérieurs |               |               |                                     |
| profes. libérales          | 10,7 %        | 11,9 %        | 16,2 %                              |
| cadres moyens              | 16,0 %        | 17,8 %        | 27,4 %                              |
| employés                   | 17,0 %        | 19,5 %        | 22,1 %                              |
| ouvriers                   | 41,9 %        | 36,2 %        | 23,0 %                              |
| personnel de service       | 5,6 %         | 7,1 %         | 6,5 %                               |

Cette double migration est une donnée fondamentale du développement de Grenoble et va se traduire spatialement. A titre d'hypothèse, nous pourrions avancer que cette immigration, qui affirme la tertiarisation en cours à Grenoble, va se combiner avec un mouvement de redistribution de la population au sein de l'espace de l'agglomération grenobloise.

Redistribution qui affirme la spécialisation des divers espaces et qui marque la croissance de Grenoble d'un caractère de plus en plus asymétrique.

Devant le développement de pôles satellisés, économiquement, sociologiquement, culturellement et que l'on peut repérer à de multiples indices (structure de l'âge de la population, de la répartition des emplois dans les divers secteurs mais aussi implantation des classes pratiques et de transitions, des services socio-éducatifs : prévention, MJC, ... nombre des associations et moyens qu'elles possèdent) il devient de plus en plus difficile, dès lors, d'envisager de tels pôles comme le produit d'une société qui n'a pas encore trouvé son équilibre, comme des bavures qu'on pourrait effacer, comme des zones à normaliser.

LES PERSPECTIVES OPERATIONNELLES



## 1 - UN POINT DE DEPART FONDAMENTAL

### Les origines structurelles de la réalité du quartier

La place de Très Cloîtres dans la division sociale de l'espace de l'agglomération n'est pas le fruit du hasard, ni la conséquence du vieillissement "naturel" des murs d'un quartier ancien.

Cette place est issue directement du système global qui coiffe, régit et structure le marché du logement et le marché de l'emploi ; le système produit une certaine couche sociale, particulièrement insolvable, particulièrement dominée.

Cette couche sociale doit trouver et trouve un espace qui tient compte de ces données : Très Cloîtres remplit ce rôle d'abri.

### Les données économique-culturelles des modes de vie à Très Cloîtres

- solvabilité faible
- comportement culturel et linguistique particulier
- situation d'immigré
- absence de rapports aux réseaux institutionnels :  
A. N. P. E.  
agences de location  
partis et syndicats  
perceptions, etc...
- situation socio-économique conduisant à une situation d'assisté.

### La réponse du quartier

- le bas prix de location
- le bas prix de vente des logements qui permet l'appropriation fractionnée et progressive du parc immobilier

- la souplesse des circuits d'accès au logement
- la mobilité interne au quartier qui permet petit à petit d'approcher le type de logement souhaité
- les relations sociales en grande partie contenues dans les espaces quotidiens : immeuble - rue - commerce.

Ce qui en résulte, c'est  
au niveau du logement

de la relative autonomie des gestionnaires et des propriétaires, il résulte l'impossibilité que s'établissent des normes (quant au prix, au mode de règlement, au mode d'accès, au type d'aménagement et d'utilisation).

D'où la possibilité de comportements sociaux interdits ailleurs, ce qui détermine alors une occupation de cet espace par une population différente par rapport aux normes produites par la société :

- travailleurs immigrés,
- jeunes en rupture,
- concubins,
- P. D. G. en déroute,
- familles patriarcales,
- femmes chef de famille,
- vieux,
- célibataires,
- gitans,

et aucun d'eux ne peut habiter un HLM, pourtant habitat social par définition !

au niveau des commerces

l'existence des marchés, des halles ; la multiplicité des points de vente alimentaires ; l'étendue des choix possibles, prend en compte l'insolvabilité et les besoins particuliers des habitants.

Au niveau du logement comme au niveau des commerces, il n'y a pas d'"institution" qui régissent, et qui par là tuent, les pratiques quotidiennes (à l'inverse des HLM et des logements collectifs de la périphérie, à l'inverse des grandes surfaces-monopoles).

Le contrôle social qui s'y instaure pourtant revêt alors deux formes :

- l'une interne à chaque communauté, où, dans la mesure où il n'est pas ou peu institutionnalisé (idéologie de la famille et de la promotion sociale chez les Italiens, rôle des commerçants avec le Consulat et l'Amicale pour les Maghrébins) ne parvient pas à étouffer totalement les pratiques quotidiennes
- l'autre, plus globale, dans le rejet et le black out du quartier, conduisant à sa disqualification.

Une partie de cette couche sociale, produite par le système, a trouvé abri dans Très Cloîtres grâce à ces caractéristiques actuelles. Toute opération urbanistique, donc toute transformation de ces caractéristiques, doit tenir compte de la situation économique et sociale de cette couche sociale.

Sinon, une action urbanistique ne pouvant pas changer cette situation, qui est d'ordre structurel, il s'opérera inévitablement, organiquement, un transfert de cette population vers d'autres espaces appropriés, donc vers d'autres espaces posant les mêmes problèmes.

## 2 - LA REALITE QUOTIDIENNE DE L'OPERATION

- découpage des études,
- formes du processus de l'opération,
- contenu de ce processus.

### A. Découpage des études

Contrairement à la nécessité d'une approche globale, c'est-à-dire multi-dimensionnelle, qu'implique la réalité sociale du quartier, il y a tronçonnement de cette approche : découpage du quartier en de multiples objets pris en charge par différents organismes, chacun de ces objets ayant alors une réalité propre, autonome.

- A. U. A. G.
  - . étude des financements
  - . recherche d'une structure d'opération

Très Cloîtres comme terrain opérationnel
- GETUR
  - . étude de la réalité socio-économique du quartier
  - . enquête socio-économique
  - . étude spatiale

Très Cloîtres comme essai d'approche globale  
Très Cloîtres comme somme d'individus  
Très Cloîtres comme espace-sens
- ETEX
  - . étude technique de l'insalubrité

Très Cloîtres comme cadre bâti hors normes

## B. Formes du processus opérationnel

- 1 - une structure, l'A. U. A. G., qui, avec sa perspective : un programme opérationnel et social pour une population défavorisée, devrait prendre en compte toutes les études et recomposer, à des fins opérationnelles, la totalité sociale du quartier à partir du découpage préalable.

D'où deux sortes de problèmes :

- passage du découpage à la totalité,
- passage du champ de l'étude au champ opérationnel.

- 2 - recherche d'une véritable structure opérationnelle :
- détachement d'une équipe issue de l'A. U. A. G.,
  - détachement d'une équipe de techniciens issus des services techniques municipaux,
  - recherche d'une équipe d'architectes salariés.

Le projet de constitution de cette structure se dessine actuellement sur la base de l'exclusion des habitants, si ce n'est par l'intégration souhaitée du GETUR vu comme organe d'information, à la limite de représentation de la population.

## C. Contenu donné quotidiennement à l'"opération"

Très Cloîtres comme cadre bâti

- 1 - Très Cloîtres est INSALUBRE, donc est à salubriser
- 2 - Très Cloîtres est bloqué à cause de l'addition de deux termes : insalubrité + copropriété
- 3 - Très Cloîtres est à préserver d'une dégradation plus intense et d'une spéculation immobilière future.

Très Cloîtres comme contenant social

- 4 - Très Cloîtres comme lieu d'exploitation (le système des garnis est à transformer)

- 5 - Très Cloîtres comme opération - rachat social de la Mutualité et comme opération test de maintien du tissu ancien au coeur de la ville
- 6 - Très Cloîtres comme quartier fermé - isolat social donc à ouvrir, à régénérer (équipements, population nouvelle)
- 7 - découpage de l'îlot A et sa démolition
- 8 - maintien du même type de population

### 3 - ANALYSE CRITIQUE DE CETTE REALITE QUOTIDIENNE DE L'OPERATION

- à travers - le découpage des études,  
 - les formes du processus opérationnel,  
 - et de leurs contenus.

#### A. Critique du découpage

Le découpage de la réalité sociale de Très Cloîtres en objet d'études distincts et en pratiques distinctes

1. conduit à une synthèse abstraite opérée par un organisme au carrefour des informations et de l'opération, mais structurellement coupé du quartier : Délégation de la pratique d'animation au GETUR qui n'a pas de place contractuelle dans le processus décisionnel. Quoiqu'il en soit, toute place, même contractuelle d'un acteur délégué pour la représentation des intérêts du quartier ne ferait que reproduire cette coupure.

2. est l'illustration de la séparation intervenants opérationnels - habitants.

#### B. Critique de la structure

La structure, telle qu'elle a été jusqu'à présent mise en place (sans qu'ait été totalement définie la nature de l'opération) ne peut vivre comme contraintes réelles que celles qui proviennent des acteurs directement opérationnels :

- pouvoir d'Etat,
- pouvoir municipal,
- techniciens opérationnels.

Les contraintes venant du quartier étant vécues comme à prendre "autant que possible en compte", c'est à dire non reçues comme contraintes, et finalement vécues dans une relation d'assistance.

### C. Critique des contenus

Préalablement, il est nécessaire d'affirmer qu'il n'est pas de réponses satisfaisantes à des questions qui, parce qu'elles sont partielles, donc abstraites, sont mal posées.

Tenter de répondre à chacune de ces questions qui sont actuellement l'armature quotidienne de l'opération, risque d'aboutir à une sociologie des besoins dont l'aboutissement naturel serait

- un foyer de personnes âgées, éclaté ou non éclaté,
- un foyer de travailleurs,
- des équipements socio-culturels,
- un espace de sport,...

D'ores et déjà, la dissociation naturelle, pratique, suscitée par une certaine logique opérationnelle entre Très Cloîtres comme cadre bâti, et Très Cloîtres comme contenant social, conduit

- à répondre aux problèmes posés par Très Cloîtres comme cadre bâti par la technicisation et l'individualisation
- à envisager Très Cloîtres comme contenant social dans la seule logique alors possible : celle de l'assistance.

Considérer chacune des questions posées, même si la volonté est par ailleurs de tout rassembler, conduit à fournir des mini-réponses opérationnelles à chacun des soucis qui sous-tendent chaque question.

Alors qu'il est évident que les données économique-culturelles de Très Cloîtres constituent la totalité d'un MODE DE VIE, et que la réponse à un souci (légitime si on l'isole, peut-être moins légitime si on le resitue dans un ensemble) conduit, indirectement et inévitablement si l'on n'y prend pas garde, à un risque de destruction de tout l'ensemble.

Reprenons les points du 2 - C :



- 1 - Très Cloîtres insalubre, donc à salubriser, conduit à une logique destructrice si l'on n'y prend pas garde :
  - salubriser : source de financement : Etat : normes d'insalubrité : un type d'aménagement obligatoire " en soi " : augmentation des coût (parfois irréalité par rapport à la population) : obligation d'allocation logement : écrémage de la population qui ne peut l'obtenir.
  - d'autre part, la notion de "normes d'habitabilité" étant essentiellement sociale, le contenu des normes est appelé à évoluer dans l'avenir. Qui peut alors prévoir que la mise au normes "72" suffira dans vingt ans. Ainsi, avoir cette "mise aux normes" comme perspective risque de conduire à vouloir prendre de l'avance sur l'évolution de celles-ci et donc à retomber dans les problèmes des renovations classiques.
  
- 2 - insalubrité + copropriété = blocage
  - premier point : la copropriété est perçue comme blocage, donc perçue comme cause de l'insalubrité alors que la cause première est l'insolvabilité. La copropriété est un blocage, mais uniquement dans la logique opérationnelle lorsque cette logique est déterminée hors du quartier.
  - deuxième point : obstacle à l'opération envisagée. La copropriété à Très Cloîtres est cependant moins le support d'une pratique bourgeoise que le support d'une multitude de pratiques sociales (cf. point I). Elle est donc à considérer à travers ce qu'elle permet, et non à travers les difficultés qu'elle semble engendrer.
  
- 3 - Très Cloîtres à préserver d'une spéculation immobilière future ; si cette préservation se fait par le rachat par la collectivité, cela revient
  - à penser que la collectivité locale est en mesure, à elle seule, de s'opposer à la logique de la rationalité économique
  - en même temps, cela revient aussi à déposséder les habitants du contrôle de l'utilisation de leur domaine immobilier et ainsi, malgré les volontés, cela revient à ce que les pratiques sociales particulières et vitales n'y trouvent plus abri.

- 4 - le taudis - garni est condamnable en soi ; mais en soi, il n'existe pas, car il est à rattacher, encore une fois, à l'ensemble du mode de vie maghrébin, à l'ensemble des causes réelles qui sous-tendent son existence, donc sa nécessité actuelle.

Remplacer garni par foyer n'est qu'un déplacement du problème et conduit à remplacer exploitation à l'intérieur de la communauté maghrébine par contrôle social de la part de la communauté d'accueil.

- 5 - pour cet objectif : rachat social de l'opération Mutualité. La structure opérationnelle mise en place cherche donc à être différente : elle l'est dans sa composition et son fonctionnement interne, elle ne l'est pas dans sa séparation de la population. Le sera-t-elle donc dans ses résultats ?
- 6 - Très Cloîtres comme quartier fermé à ouvrir  
 - fermé - ouvert est une fausse question. Très Cloîtres est en relation étroite avec l'agglomération structurellement  
 - le vrai problème est la place de Très Cloîtres au bas de l'échelle dans la division sociale de l'espace  
 - la volonté de régénérer Très Cloîtres repose en partie sur le mythe de la croissance harmonieuse de la ville et de l'action urbanistique comme harmonisation de cette croissance.
- 7 - le découpage de l'ilot A et ses démolitions : c'est la première conséquence opérationnelle du découpage de la réalité sociale  
 - il exprime la pression de la logique opérationnelle qui conduit à faire quelque chose malgré tout  
 - il détermine obligatoirement, bien que ce soit une opération ponctuelle, un programme global, non dit, peut-être non connu, mais qui d'ores et déjà existe : une opération ponctuelle contient implicitement une opération plus vaste qui l'englobe

- il exprime nettement la volonté naturelle de dégager un espace libre qui permet d'agir sans être assujéti par l'espace qui l'entoure : cela conduit à se mettre une fois de plus dans la position de ne pas être gêné par la réalité du quartier (cette fois la réalité spatiale) qui donc ne pèse plus comme contrainte.

8 - maintien du même type de population : quels sont les moyens mis en oeuvre pour résoudre la contradiction entre non-solvabilité des habitants et leur maintien?

#### 4 - LES DONNEES POLITIQUES

Interrogation globale : dans la situation actuelle du capitalisme monopoliste, les contradictions cheminent à travers tout le tissu social qui se trouve soumis à des tensions et conflits qui perturbent l'ordre social.

Pour que ces tensions n'atteignent pas le point de rupture, toutes les instances sont dès lors sollicitées pour maintenir la cohésion du système social et éviter que se manifestent des intérêts contradictoires entre les divers groupes sociaux.

Dans cette perspective, quel est alors le degré d'autonomie laissé à l'institution communale ?

## 5 - PREALABLES POUR DES POSSIBLES

1 -

A. Tant que l'opération sera conçue comme intervention de l'extérieur, elle ne pourra échapper au découpage de la réalité globale du quartier.

Ont ainsi été créés artificiellement :

- Très Cloîtres comme cadre bâti, opposé à Très Cloîtres comme contenant de pratiques sociales ;
- Très Cloîtres comme quartier ghetto, opposé à Très Cloîtres comme quartier ouvert ;
- Très Cloîtres comme lieu d'exercice du pouvoir, (au même titre que les autres espaces), opposé à Très Cloîtres comme lieu d'une pratique sociale quotidienne ;
- Très Cloîtres comme ensemble d'éléments, opposé à Très Cloîtres comme élément d'un ensemble plus global.

Cette pratique conduit à l'opérationnalisation morcelante de chacun des aspects de la réalité, qui détruit du même coup les autres aspects, parce qu'ils ne sont pas saisis comme un tout.

B. Tant que l'opération sera conçue comme intervention de l'extérieur, ce ne sont que les tensions internes aux équipes impliquées dans l'opération qui s'y projeteront :

- le jeu d'opposition des acteurs entre eux, (acteurs études-acteurs opérations),
- le jeu d'opposition des acteurs et des habitants, (dans le silence de leur relation),
- l'énergie consacrée à la mise en place d'une structure.

C. C'est l'absence de la population dans l'opération qui crée ce découpage abstrait qui n'a aucune réalité dans la vie quotidienne des habitants : moteurs dans l'opération, les habitants ne pourront exprimer que la globalité, et l'opération urbanistique la prenant en compte, pourrait participer à la transformation sociale du quartier ; (il est vrai qu'elle le sera dans la stricte limite du possible, donc certainement pas de manière spectaculaire) ;

Dans -B-, l'absence de la population dicte le type d'opération possible, qui risque alors d'être une opération qui gomme la réalité sociale, (telle que le système la détermine), puisque celle-ci ne peut se manifester dans le processus opérationnel.

Cette critique amène au renversement du mode traditionnel d'opération, c'est à dire à l'obligation

- 1/ de s'opposer à la logique du mécanisme de la rationalité économique (aller vite, pour profiter des financements), qui conduit à la mise sur la touche obligatoire des autres contraintes ;
- 2/ de critiquer et mesurer l'implication contenue dans le financement d'Etat = la normalisation, et d'en voir précisément les conséquences sur la réalité du quartier, donc de ne pas considérer comme inéluctable ces financements, ce qui tiendrait à considérer comme inéluctable aussi la destruction sociale qu'ils pourraient engendrer ;
- 3/ de prendre les moyens, structurellement et non dans les volontés dites, pour que l'opération naisse de la réalité globale du quartier ; ce qui veut dire qu'elle naisse de l'ensemble des groupes qui en sont les seuls garants, ceux de la population, lesquels auraient alors des rapports nouveaux avec l'équipe opérationnelle, (nécessaire évidemment) : c'est à dire qui aurait une réalité, une existence de service et non d'assistance ; ce qui change radicalement la situation ;

Seul ce préalable d'une animation réellement populaire peut conduire au processus naturel et collectif de transformation sociale du quartier.

Dans la mesure où nous sommes arrivés à cerner la réalité du quartier, (et la critique de notre travail est à faire), il reste à envisager le passage du champ d'étude au champ opérationnel et à déterminer ainsi, pas tant des programmes de logements et d'équipements, que la nature du processus à mettre en oeuvre, et à favoriser pour que s'opère la transformation sociale de la situation de domination-exclusion-exploitation des groupes concernés par le quartier à partir des problèmes posés par le cadre bâti.